

Dossier de candidature TEPOS 2

Mai 2020



SOMMAIRE

Introduction

1^{ère} partie : Bilan de la période TEPOS-CV 1

1/ Méthodologie d'élaboration du bilan TEPOS-CV 1 (2017 – 2019)	p. 4
2/ Quelques éléments importants du bilan	p. 4
3/ L'action du Syndicat du Pays de Maurienne en matière de transition énergétique	p. 7

2^{ème} partie : Projection de la stratégie TEPOS 2

1/ Présentation de la stratégie	p. 8
2/ Des évolutions à opérer pour la période TEPOS 2	p. 9
3/ Plan d'actions	
A/ Briques obligatoires	p. 11
Gouvernance	p. 11
Rénovation énergétique du patrimoine public et du bâti résidentiel	p. 12
Energies renouvelables	p. 13
Mobilité	p. 14
B/ Briques optionnelles	
Ressources / Economie circulaire	p. 15
Mobilisation des acteurs économiques	p. 16
4/ Gouvernance de la démarche et moyens dédiés au projet	p. 17
5/ Plan de financement	p. 18

Annexes p. 19

Grille d'évaluation TEPOS 2016-2018 en 7 briques

Compte rendu des ateliers de concertation

Délibérations des EPCIs

Introduction

Dans le cadre du diagnostic du SCoT, la Maurienne a réalisé une étude de planification énergétique et de vulnérabilité du territoire en 2016. Les éléments du diagnostic mettaient en exergue la consommation énergétique du territoire par grands secteurs ainsi que la production du territoire en énergie renouvelable, faisant office de déclic concernant les enjeux de transition énergétique.

C'est dans ce contexte que la communauté de travail régionale représentée par le directeur régional de l'ADEME, le Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne et les services de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont questionné Yves Durbet, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, sur la volonté du territoire de devenir un Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Le comité syndical du Syndicat du Pays de Maurienne s'est saisi de cette question et a décidé d'engager le territoire dans cette démarche de transition énergétique.

La candidature a été déposée à la fin de l'année 2016 et le territoire a été labellisé TEPOS en janvier 2017 pour cette première période d'amorçage, offrant des moyens supplémentaires en matière d'animation territoriale.

L'aide à l'investissement apportée dans le cadre de l'appel à projets TEPCV a permis de soutenir et renforcer cette démarche sur cette première période. Neuf collectivités de Maurienne (2 Communautés de Communes, 2 Syndicats Mixtes et 5 communes) ont ainsi été lauréates de cet appel à projets et ont signé le 30 décembre 2016 une convention portant attribution d'une enveloppe Spéciale Transition Energétique d'un montant de près d'1.2 millions d'euros. Cette convention a pris fin au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, notons le lien étroit avec le Contrat de Territoire Maurienne qui a permis de soutenir financièrement un bon nombre d'opérations inscrites au bilan TEPOS et labellisées Grand Chantier (amélioration thermique de bâtiments publics, chaufferies bois, filière cyclo,...).

Pour rappel, le Syndicat du Pays de Maurienne est composé de 5 intercommunalités (EPCI-FP) pour une population permanente de 44 498 habitants (au 01/01/19).



COMPOSITION

5 Communautés de Communes :

- Porte de Maurienne (CCPM)
- Canton de La Chambre (4C)
- Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)
- Maurienne Galibier (CCMG)
- Haute Maurienne Vanoise (CCHMV)

1/ Méthodologie d'élaboration du bilan TEPOS-CV 1 (2017 – 2019)

En s'appuyant sur la grille d'évaluation en 7 briques proposée par la Région et l'ADEME, le Syndicat du Pays de Maurienne en lien avec les cinq EPCI qui le composent, a réalisé un **bilan qualitatif des 3 années de la dynamique TEPOS-TEPCV (2017-2019)**. Cette évaluation est placée en annexe (tableau Excel présenté à la communauté de travail le 23 septembre 2019). Elle précise sur chacune des thématiques ce qui a été conduit par le territoire.

Sur la base de ce bilan, des rencontres ont été organisées avec le bureau du Syndicat du Pays de Maurienne et les 5 conseils communautaires de la vallée. Ce travail a eu pour ambition d'améliorer l'appropriation des données de la démarche TEPOS-CV (réunion entre TEPOS et TEPCV) par l'ensemble des élus du territoire, d'enrichir le bilan et de discuter du prolongement en phase 2 de la démarche.

Ce bilan a également été présenté lors de la réunion de concertation organisée le 17 décembre 2019 en présence de différents acteurs du territoire. Les participants aux ateliers de concertation sont repartis de ce bilan pour engager la discussion sur les actions à mettre en œuvre dans l'optique du renouvellement de l'engagement du territoire dans un TEPOS 2.

2/ Quelques éléments importants du bilan

✓ Un SCoT TEPOS compatible :

OBJECTIFS DU DOO

-12% CONSO Le SCoT intègre les objectifs TEPOS 2050 et les décline à horizon 2030. Pour cela, il s'agit de :

1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

- pour les bâtiments existants : **réhabiliter pour lutter contre la précarité énergétique**, utiliser les énergies renouvelables y compris dans les hébergements touristiques (solaire, bois, réseaux de chaleur...).
- pour les opérations nouvelles : **développer de nouvelles formes urbaines économes en énergie**, optimisant les tissus urbains existants par **requalification et densification**. Promouvoir des bâtiments très économes en énergie et **bioclimatiques** pour assurer un confort en hiver et en été.

+31% ENR

2. AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) (chaleur dont bois, électricité dont petit hydraulique). La Maurienne est aujourd'hui fortement dépendante des produits pétroliers (notamment pour l'industrie, le logement et la mobilité). L'objectif du DOO est donc de **diversifier le mix énergétique du territoire afin de limiter sa dépendance aux énergies fossiles**. Pour cela, la production d'énergie provenant de sources renouvelables et locales est à développer (biomasse, hydraulique, solaire, géothermie...), que ce soit pour de la chaleur, de l'eau chaude ou de l'électricité.

Le SCoT ne fixe pas une feuille de route standard et unique compte tenu des situations très différentes entre les communes. Au contraire, une analyse au cas par cas sera à réaliser dans les **documents d'urbanisme locaux** pour identifier dans leur diagnostic les **gisements d'économies d'énergies** et les **potentiels en matière de production d'énergie renouvelable** dans le but d'être "TEPOS compatible". L'ensemble des sources renouvelables pourront être mobilisées, dans le respect des orientations suivantes fixées par le SCoT :

<p>HYDRAULIQUE</p> <p>optimisation des installations existantes, création de nouveaux sites de production sur les cours d'eau dans le respect du fonctionnement de la Trame Bleue.</p>	<p>SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE</p> <p>en priorité sur les bâtiments à usage résidentiel ou d'activités (tertiaires, industrielles ou agricoles) ou au sol sur des friches et des merlons.</p>	<p>SOLAIRE THERMIQUE</p> <p>sur les logements ou bâtiments d'activités avec des besoins importants en eau chaude (gymnases, industries). L'installation de chauffe-eau solaire thermique sera étudiée pour les projets de logements collectifs neufs.</p>
<p>GÉOTHERMIE</p> <p>La ressource sur la nappe alluviale de l'Arc est intéressante en aval de la vallée.</p>	<p>BIOMASSE</p> <p>pour permettre l'exploitation, l'urbanisation ne devra pas contraindre les accès aux forêts de production. Développement de la méthanisation des biodéchets (boues d'épuration urbaines, effluents industriels), ou agricole.</p>	<p>RÉSEAUX DE CHALEUR</p> <p>favoriser dans les zones à urbaniser, les systèmes mutualisés de production d'énergie, de chaleur ou d'eau chaude (création d'une chaufferie collective et d'un réseau de chaleur, raccord à un réseau existant).</p>

Le SCoT du Pays de Maurienne propose d'intégrer les objectifs du TEPOS à un horizon 2030.

Sans être prescriptif, les documents d'urbanisme se devront de contribuer à l'amélioration du mix énergétique et à la baisse des consommations énergétiques du territoire.

✓ **Des actions en Maurienne pour développer et promouvoir la mobilité douce :**

A/ Evolutions institutionnelles

- *Prise de la compétence écomobilité* : depuis le 1^{er} janvier 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne est compétent pour « promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'écomobilité ou toutes autres solutions alternatives à la voiture individuelle à l'échelle de la vallée ».
- *Adhésion à la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc* : Depuis le 1^{er} juillet 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne est actionnaire de l'Agence Ecomobilité, dont l'objet est de développer la mobilité durable pour le compte de ses actionnaires.

Jean Cimaz, Vice-Président en charge des transports scolaires et de l'écomobilité représente le SPM au sein du Conseil d'administration de la SPL Agence Ecomobilité.

B/ Des outils financiers pour développer la mobilité douce :

- *Plan intégré de territoire (PITER) des Hautes vallées* : dans le cadre du programme transfrontalier Cœur Alp Mobilité, une enveloppe de 126 175 € a été fléchée par le SPM pour renforcer la mobilité durable de son territoire par la mise en place du dispositif Rézo Pouce et l'accompagnement des entreprises dans leur réalisation de Plan de Déplacement d'entreprises.
- *Le soutien de TEPCV* : Sous la coordination du SPM, 5 collectivités de la vallée, bénéficiaires de la subvention Transition Energétique, se sont regroupées pour installer des équipements cyclo afin d'améliorer la pratique du vélo et tout particulièrement du VAE. En deux ans, 6 stations de 28 VAE en libre-service ont été installées, 543 racks à vélo dont 20 avec prise pour recharge de VAE, 13 bornes de recharges pour VAE, 5 stations multi-services et 11 box à vélos sécurisés ont été réparties sur l'ensemble de la vallée.

C/ Maurienne Mobilité hydrogène (M2H2)

Le Syndicat du Pays de Maurienne et l'ensemble des collectivités de la vallée ont soutenu la candidature de la SOREA à l'appel à projets « Territoire Hydrogène » porté par la Nouvelle France Industrielle. Même si ce projet n'a finalement pas été retenu, il a trouvé un ancrage territorial fort auprès des collectivités mais aussi des acteurs du tourisme et des entreprises du transport.

D/ Un itinéraire cyclable de 154 km

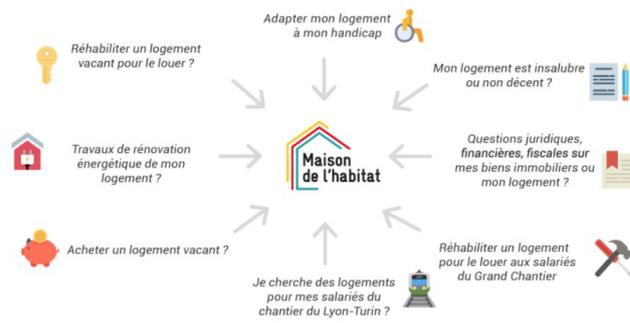
Afin de favoriser la pratique de la mobilité douce en Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne a engagé une phase importante d'études pour la réalisation d'un itinéraire de fond de vallée parcourant l'intégralité de la Maurienne d'Aiton à Bonneval sur Arc.

Sur un total de 154km d'itinéraire cyclable, les études préliminaires proposent près de 40% d'aménagements en voie verte et 38% en bandes cyclables sur les parties les plus étroites du territoire. De nombreuses haltes jalonnent le tracé et proposeront des services adaptés.

✓ **Vers la création d'une Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) :**

La Maison de l'habitat, basée à Saint Jean de Maurienne, inaugurée par les élus du territoire en 2018 constitue un lieu d'information ouvert aux habitants, sans restriction géographique, souhaitant des renseignements sur les dispositifs d'aide à la réhabilitation, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique des logements.

A qui s'adresse la Maison de l'Habitat ?



Le flyer ci-dessus illustre le travail réalisé avec l'ensemble des communautés de communes pour harmoniser la communication à l'échelle de la vallée.

Des aides incitatives et des dispositifs pour accompagner la rénovation performante des logements :

Dispositif	Objectifs	Cible	Résultats
PLH <u>Périmètre</u> : Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan	15 logements rénovés par an (isolation, menuiserie, installation ENR) Enveloppe de 25 000 €/an	Propriétaire occupant dans résidence principale de plus de 15 ans	2017 : 3 logements 2018 : 9 logements 2019 : 12 logements au 31/08/19
Aide TEPCV à la rénovation performante de l'habitat <u>Périmètre</u> : Maurienne	20 logements rénovés sur 3 ans : 5 000€ pour rénovation globale avec niveau BBC, 3 000€ pour rénovation en bouquet de travaux avec atteinte classe C du DPE, prime de 1 000 € si recours au ENR	Propriétaire occupant dans résidence principale de plus de 15 ans	2019 : 3 dossiers instruits par ASDER, 1 dossier abouti
PIG pour le logement des salariés du Lyon Turin <u>Périmètre</u> : communes de fond de vallée	Remise sur le marché 380 logements en 3 ans 30 logements /an en rénovation énergétique (programme Habiter Mieux)	Propriétaire bailleur souhaitant louer à des salariés du Lyon Turin	Au 31/10/19 1 dossier déposé 4 dossiers engagés
SLIME <u>Périmètre</u> : Maurienne	Lutte contre la précarité énergétique des ménages en Maurienne 20 foyers accompagnés/an Formation des donneurs d'alerte et de l'ambassadeur de l'énergie	Ménages en situation de précarité énergétique	2019 : 10 ménages accompagnés (au 31/08/19)

Le territoire contribue aux réflexions sur la mise en place d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) à l'échelle du Département de la Savoie et participe aux réunions régionales du réseau Cèdre (Centre de ressources régional de la rénovation énergétique).

✓ **Énergies renouvelables : des projets et réalisations de chaufferie bois et réseaux de chaleur**

Une démarche de prospection sur le **développement des réseaux de chaleur et chaufferies bois** dans les communes de Maurienne a été réalisée en 2017 en partenariat avec la SOREA.

Une douzaine de secteurs ont été définis comme favorables pour la réalisation d'un ou plusieurs réseaux de chaleur, et notamment :

- Modane ; Fourneaux ; Val Cenis (secteur Termignon – Lanslebourg – Lanslevillard)
- St Michel de Maurienne ; Valloire
- Saint Julien Montdenis
- La Toussuire / Fontcouverte
- La Chambre ; St François Longchamp ; St Rémy de Maurienne
- Aiguebelle

Dans le même temps, Saint Jean de Maurienne engageait une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de chaleur sur son territoire afin d'alimenter les bâtiments communaux, intercommunaux et proposer une offre aux bâtiments privés. Cette réflexion a été impulsée par le projet d'implantation d'une centrale cogénération biomasse porté par un investisseur privé.

En investissement, deux nouveaux réseaux de chaleur ont été créés en Maurienne :

- La commune de Saint Julien Montdenis a réalisé un réseau de chaleur pour alimenter 4 bâtiments communaux situés au centre-bourg. L'investissement de la commune s'est monté à 381 200 €.
- La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) travaille depuis de longues années à la structuration d'une filière bois énergie à l'échelle de son territoire. 3 à 4 milliers de MAP sont produits chaque année sur le territoire et alimentent plusieurs chaufferies bois. En 2017, la CCHMV a réalisé une nouvelle chaufferie bois et installé un réseau de chaleur pour alimenter 4 bâtiments intercommunaux. L'investissement de la collectivité s'est monté à 1M€.

3/ L'action du Syndicat du Pays de Maurienne en matière de transition énergétique

Le Syndicat du Pays de Maurienne a pour objectif de favoriser l'intégration de la transition énergétique de façon harmonieuse sur l'ensemble du territoire de la Maurienne. Il intervient plus spécifiquement pour :

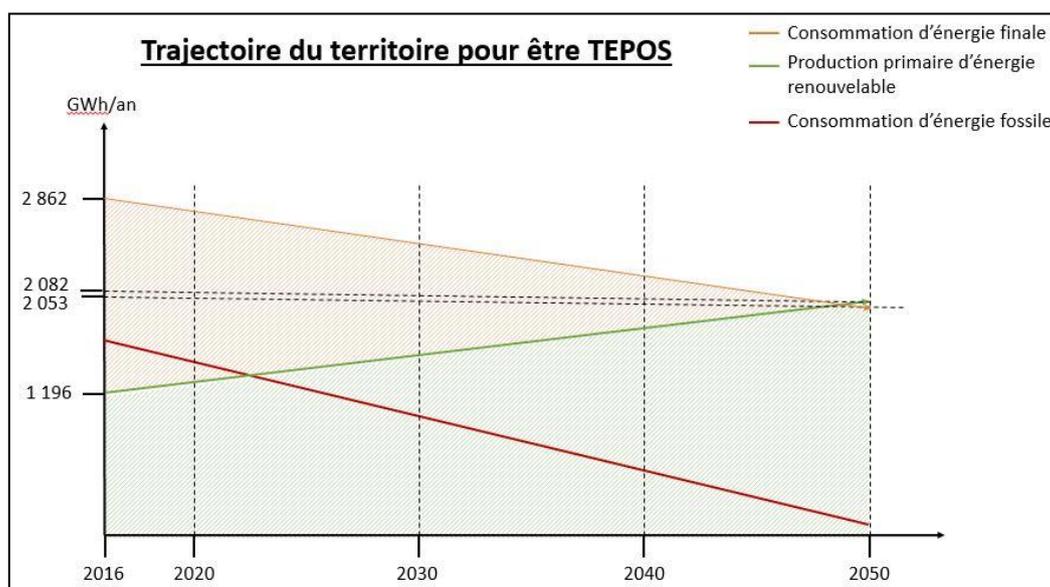
- Coordonner ou participer à toutes réflexions ou projets d'intérêt territorial Maurienne ; initier la mise en place de groupes de travail thématiques pour suivre ces démarches ;
- Soutenir les initiatives émergentes en favorisant l'ancrage territorial des projets par l'association de tous les acteurs locaux, publics comme privés ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages potentiels dans leur recherche de financement ;
- Elaborer, suivre et réviser les documents de planification notamment par le biais du SCoT Maurienne
- Répondre aux appels à projets et suivre toute démarche contractuelle à l'échelle territoriale Maurienne.
- Participer aux réunions de réseaux : échanges d'expériences, formations.

La candidature du territoire Maurienne a une seconde génération du TEPOS-CV a pour ambition de conforter et/ou de relancer les dynamiques territoriales engagées sur la première période.

1/ Présentation de la stratégie

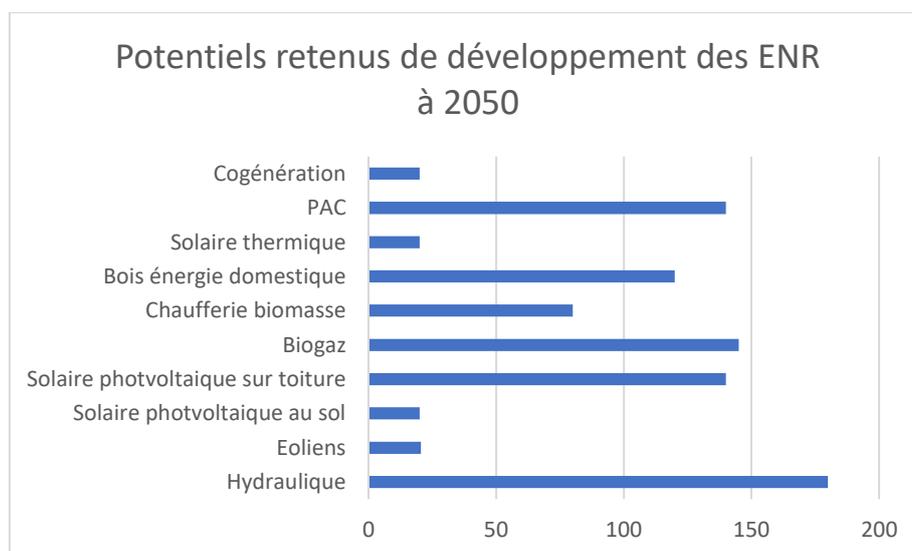
En 2015-2016, une étude de planification énergétique et de vulnérabilité du territoire, réalisée dans le cadre du diagnostic du SCoT, mettaient en exergue la consommation énergétique du territoire par grands secteurs ainsi que la production du territoire en énergie renouvelable.

C'est sur cette base et en questionnant collectivement les potentiels du territoire en matière de réduction des consommations et production d'énergie renouvelable que la trajectoire pour devenir un Territoire à Energie Positif a été définie.



Potentiel de production d'énergie renouvelable à 2050

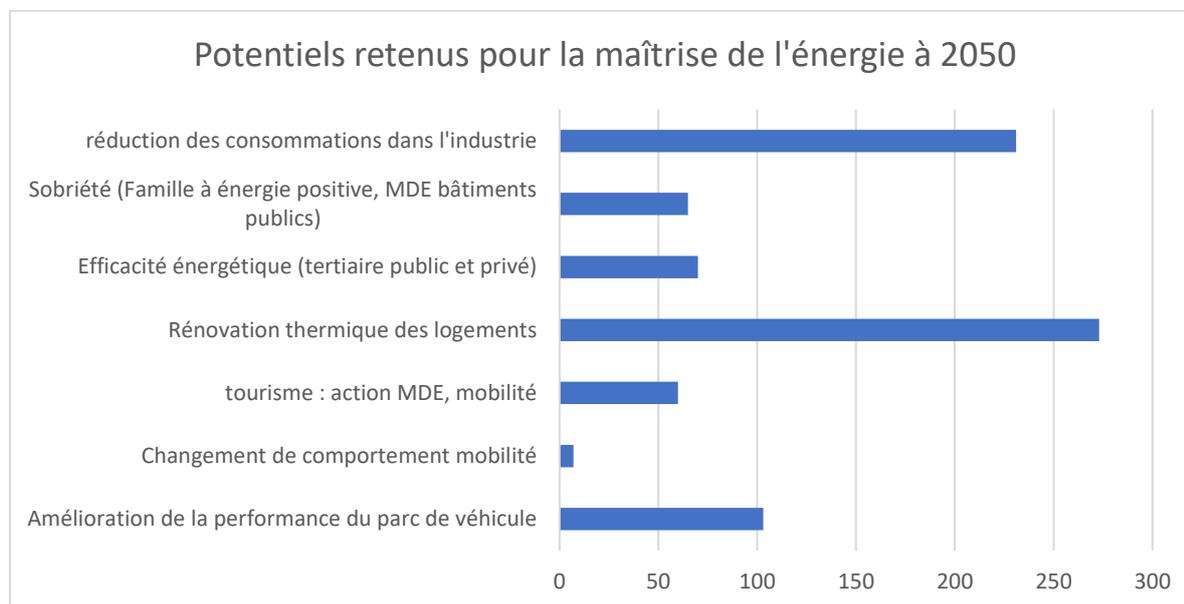
La trajectoire retenue montre la nécessité de produire 885 GWh d'énergie renouvelable supplémentaire pour atteindre l'équilibre. En 2016, les acteurs du territoire avaient retenu les potentiels suivants :



Source : concertation du 17/11/16

Potentiel de maîtrise de l'énergie à 2050

L'équilibre sera atteint en 2050 si le territoire diminue ses consommations énergétiques de 809 GWh. En 2016, les acteurs du territoire avaient retenu les potentiels suivants :



Source : concertation du 17/11/16

Ces potentiels pourront être réinterrogés, affinés, par le biais d'un schéma directeur de l'énergie (proposition du plan d'action TEPOS 2 : voir 2^{ème} partie) et lors de nouveaux ateliers de concertation organisés avec les nouveaux élus et ouverts à la population locale.

Suivi de la trajectoire

Il apparaît aujourd'hui difficile de suivre l'évolution de la trajectoire du territoire tant au niveau de la maîtrise des consommations que de la production d'énergie renouvelable. Différents outils existent, comme PROSPER, proposé à l'échelle départementale par le SDES ou TerriStory à l'échelle régionale. Le Syndicat du Pays de Maurienne veillera à suivre la trajectoire TEPOS avec les meilleurs outils disponibles et à un moindre coût.

L'observatoire ORCAE permettra d'analyser les résultats de la première période d'ici 2022.

2/ Des évolutions à opérer pour la période TEPOS 2

Une gouvernance à renforcer en s'appuyant sur le SCOt

Le SPM se doit de porter la vision stratégique du territoire en matière de transition énergétique tout en impliquant fortement l'action de ses membres que sont les Communautés de Communes avec les communes associées. Il doit ainsi afficher clairement des objectifs à court, moyen et long terme et **faire en sorte que les EPCI, qui seuls ont les compétences et les moyens financiers, intègrent ses objectifs dans la réalisation d'actions opérationnelles. Le SPM, en accord avec le COPIL et les EPCI, fait des propositions en matière de gouvernance TEPOS pour que les EPCI assurent le leadership sur certaines priorités du TEPOS et apportent ainsi une émulation positive à l'ensemble des acteurs du territoire.** La gouvernance doit, dans ce sens, être renforcée pour entraîner un maximum d'acteurs du territoire dans la dynamique de transition énergétique.

Au cours du TEPOS 1, certains EPCI ont évoqué le temps inhérent à la fusion des intercommunalités comme difficulté à s'investir plus fortement dans le TEPOS. Par ailleurs, certains EPCI disposent de peu

de moyens humains pour travailler sur les projets de transition énergétique. Pour autant, il est nécessaire de renforcer les liens entre le SPM et les EPCI, de façon à **faire redescendre les projets à l'échelle EPCI**.

Cette gouvernance par le projet (ou gouvernance opérationnelle) doit permettre à la Maurienne, le SPM en lien avec les EPCI, de faire émerger des projets opérationnels de transition énergétique.

Rendre opérationnelle l'articulation entre SCOT et TEPOS

En phase d'élaboration de son projet de territoire, le SCoT, a été l'élément fédérateur des collectivités de Maurienne. En phase exécutoire, ce document de planification « TEPOS Compatible » guidera et cadrera les choix opérés par les collectivités du territoire en matière d'aménagement. Ainsi, les objectifs 2050 de TEPOS, ramenés à 2030, ont été intégrés dans le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT. Il est donc essentiel d'articuler plus fortement les deux démarches au sein de ses instances de suivi et de réflexion.

Affiner la stratégie TEPOS en localisant les potentiels de développement des ENR

La localisation plus précise des potentiels de développement des ENR à l'échelle des EPCIs de Maurienne et des communes aura pour vocation d'aider les élus notamment dans leur élaboration de documents de planification. En couplant cette étude de potentiels à une méthode d'animation du type « Destination TEPOS », l'objectif est d'améliorer l'appropriation des enjeux de transition énergétique par les acteurs du territoire et de favoriser le passage à l'action.

Des actions pertinentes à l'échelle Maurienne en termes de mobilité durable et de rénovation énergétique de l'habitat

Il est à noter que le territoire de Maurienne est marqué par la présence d'importants consommateurs énergétiques appelés les « électro-intensifs ». Bien que masqué par ces « gros » consommateurs, l'enjeu majeur pour la Maurienne, à l'instar de nombreux territoires ruraux, reste d'agir sur les questions de mobilité et de rénovation énergétique de l'habitat privé comme public afin de diminuer la vulnérabilité du territoire face au changement climatique et au prix de l'énergie. Travailler ces questions à l'échelle Maurienne, grand territoire composé de moins de 45 000 habitants, prend tout son sens afin de réduire au maximum les coûts par habitants et améliorer les seuils de rentabilité. Le Syndicat du Pays de Maurienne est d'ailleurs compétent en matière d'écomobilité depuis 2019 dès que l'échelle maurienne est pertinente.

Accentuer la communication pour faire connaître et donner envie

Le bilan de la première période est sans appel, il faut travailler la communication sur la démarche TEPOS engagée par le territoire pour à la fois porter à connaissance les initiatives prises localement mais aussi pour mobiliser plus largement les acteurs du territoire autour de la dynamique TEPOS.

S'appuyer sur les programmes d'accompagnement du territoire

Le territoire de Maurienne est bénéficiaire d'un Contrat de Territoire au titre du Grand Chantier Lyon Turin et reconnu Territoire d'Industrie. Ces démarches partenariales entre l'Etat, la Région, le Département de la Savoie et le territoire, basées sur un projet de territoire, permettent de prioriser les moyens financiers, administratifs et humains sur le territoire. Intégrer la transition énergétique dans une perspective de soutien aux projets opérationnels locaux et de la conduite d'une démarche structurante à l'échelle de la vallée sera à encourager dans ces programmes d'accompagnement. De la même façon, **le plan d'action présenté dans la 2^{ème} partie de ce document devra pleinement**

s'appuyer sur le Contrat de Territoire Maurienne pour massifier certains projets (notamment en matière de rénovation énergétique des logements et de mobilité).

3/ Plan d'actions

A/ Briques obligatoires

Brique 1 : Gouvernance

Objectif 1 : Affirmer l'échelle du Pays de Maurienne comme porteur de la dynamique TEPOS

Objectif opérationnel 1 : Mobiliser élus et techniciens autour de partage de connaissance / d'expériences entre les EPCIs en organisant **un séminaire annuel dédié** à la transition écologique

Portage proposé : SPM

Objectif opérationnel 2 : Proposer à l'ensemble des collectivités de Maurienne (EPCI et communes) de **soutenir la démarche TEPOS par voie délibérative** (à relancer après les élections de mars 2020), et de désigner des référents TEPOS a minima dans toutes les EPCIs voire également dans les communes.

Portage proposé : EPCI et Communes

Objectif opérationnel 3 : Coordonner et organiser des **comités techniques** réguliers sur les différentes thématiques majeures du TEPOS (Habitat, Mobilité, Energies nouvelles). Ces comités techniques se réuniront au moins une fois par an sur chaque thématique pour faire de la gouvernance opérationnelle une méthode de travail efficace au service des projets.

Portage proposé : SPM

Objectif 2 : Instaurer un bureau SCOT-TEPOS et des commissions de travail pour assurer le suivi des documents de planification et leur cohérence avec les objectifs TEPOS (cf : partie 4 gouvernance)

Objectif opérationnel 1 : Réunir *a minima* une fois par trimestre le bureau SCOT-TEPOS et un fois par an le copil TEPOS

Portage proposé : SPM

Objectif opérationnel 2 : Permettre aux membres du bureau SCOT-TEPOS de suivre l'aspect Transition Energétique du SCOT en intégrant les commissions de suivi et de mise en œuvre du Scot et en produisant des avis sur la prise en considération des aspects énergétiques et environnementaux dans les documents de planification. Les élus communaux seront encouragés à participer aux commissions de travail.

Portage proposé : SPM

Objectif 3 : Impliquer plus fortement les communes et les acteurs du territoire dans la dynamique de la transition énergétique

Objectif opérationnel 1 : Former élus et techniciens à l'accompagnement au changement (via les formations ADEME par exemple), afin de favoriser une évolution, aussi bien sur le plan des pratiques que des actions et mettre en mouvement une dynamique d'initiatives, d'engagement, de créativité

entre différents types d'acteurs, ce qui doit permettre l'émergence de solutions nouvelles, portées par les motivations intrinsèques de ces acteurs.

Portage proposé : SPM et/ou EPCI

Objectif opérationnel 2 : Réaliser une newsletter TEPOS pour communiquer sur tous types d'initiatives, les projets réalisés, les financements mobilisables...

Portage proposé : SPM

Objectif opérationnel 2 : Afficher le site maurienne.fr comme la vitrine et le relais des porteurs de projets (publics et privés) afin de porter à connaissance du grand public leurs recherches de financement (crowdfunding) ou de partenariats.

Portage proposé : SPM

Objectif 4 : Actualiser et affiner la trajectoire TEPOS en déclinant les objectifs stratégiques à court, moyen et long terme

Objectif opérationnel 1 : Actualiser les objectifs stratégiques définis par grands secteurs (mobilité, bâtiments, nouvelles énergies...) à court terme (2025), moyen terme (2030) et long terme (2050) par la réalisation d'un **schéma directeur des énergies** (permettant de programmer des opérations dans le temps et dans l'espace) et faciliter son appropriation par l'organisation d'au moins deux ateliers Destination TEPOS auprès des nouveaux élus du territoire mais également du grand public

Portage proposé : SPM

Brique 2 : Rénovation énergétique du patrimoine public et du bâti résidentiel

Objectif stratégique 1 : Réduire les consommations énergétiques de l'habitat privé

Objectif opérationnel 1 : Mise en place d'une PTRE Maurienne permettant de conforter la Maison de l'Habitat de Saint Jean de Maurienne comme lieu d'accueil et d'information des particuliers sur les questions de rénovation énergétique (l'étude de préfiguration de la PTRE pourra être lancée une fois finalisé le travail mené actuellement sur le SPEEH-SARE en Savoie).

Portage proposé : EPCIs

Objectif opérationnel 2 : Inciter les collectivités à identifier les zones prioritaires à traiter dans les bourgs-centres par une analyse thermique du bâti par la réalisation d'une thermographie aérienne

Portage proposé : Communes bourgs-centres

Objectif opérationnel 3 : Travailler à la mise en place d'aides incitatives et harmonisées pour la rénovation performante de l'habitat à l'échelle de l'ensemble des EPCI.

Portage proposé : SPM (Commission Habitat)

Objectif stratégique 2 : Accompagner les rénovations effectuées par les bailleurs sociaux

Objectif opérationnel 1 : Recenser et mettre en valeur les travaux énergétiques effectuées par les offices HLM. Mise en place d'un groupe de travail spécifique avec les bailleurs sociaux.

Portage proposé : action inscrite au Contrat Territoire Maurienne

Objectif opérationnel 2 : Poursuivre les rénovations engagées par l'OPAC dans le cadre du PIG Lyon-Turin (action déjà enclenchée)

Portage proposé : OPAC (action en investissement inscrite au Contrat de Territoire Maurienne)

Objectif stratégique 3 : Accentuer l'exemplarité des acteurs publics

Objectif opérationnel 1 : Promouvoir les actions du SDES en termes d'économies d'énergies (conseiller en énergie partagée CEP, diagnostic sur éclairage public) pour planifier et faciliter les rénovations. Le SDES pourra être mobilisé pour aller à la rencontre des EPCI et des communes lors de réunions dédiées. Objectif de 20 collectivités adhérentes au service CEP (4 collectivités à l'heure actuelle).

Portage proposé : SDES

Objectif opérationnel 2 : Proposer un plan lumière sur l'ensemble du territoire permettant de coordonner les coupures nocturnes et les trames noires pour la biodiversité

Portage proposé : SPM

Objectif stratégique 4 : Coordonner et relayer les actions spécifiques menées par les EPCI sur l'immobilier de loisirs

Objectif opérationnel 1 : Alors qu'il est difficile de mobiliser les propriétaires d'immobiliers de loisir, il est important que le territoire tente de favoriser les projets de rénovation de ces copropriétés. Le SPM pourra relayer les dispositifs de remise sur le marché de l'immobilier de loisirs et veiller à l'intégration des enjeux de rénovation énergétique par la mise en place de partenariats entre le SPM et/ou les EPCI et les acteurs travaillant sur l'immobilier de loisirs (Atout France, ASNSM) et en s'appuyant sur les retours d'expérience existants dans d'autres territoires (Oisans, Tarentaise-Vanoise).

Portage proposé : SPM

Objectif opérationnel 2 : Favoriser une démarche de partage d'expériences à travers un événement annuel à l'échelle Maurienne (mise en avant des avancées/difficultés, partage de méthodes et de données...) afin d'informer élus et acteurs économiques des stations sur l'importance du sujet et de susciter des initiatives.

Portage proposé : EPCIs – Espaces Valléens

Brique 3 : Energies renouvelables

Objectif stratégique 1 : Améliorer la connaissance du potentiel de développement des ENR et leur localisation sur le territoire

Objectif opérationnel : Réaliser un cadastre multi-énergie (cadastre solaire, géothermie, thermique) en complément du schéma directeur de l'énergie (ou à intégrer dans le schéma)

Portage proposé : SPM

Objectif stratégique : Accompagner les collectivités dans la production d'ENR durable et innovante

Objectif opérationnel 1 : Intégrer aux cahiers des charges, les critères de la disponibilité et de la gestion durable de la ressource notamment pour les filières bois énergie et hydroélectricité

Portage proposé : SPM

Objectif opérationnel 2 : Accompagner la réalisation de 3 sites de production d'hydroélectricité sur réseau d'eau potable

Portage proposé : SAEEMM (action en investissement inscrite au Contrat de Territoire d'Industrie)

Objectif stratégique 3 : S'appuyer sur une structure de développement des Enr pour accompagner les acteurs du territoire dans le montage juridique et financier des projets

Objectif opérationnel : Accompagner les réflexions menées à l'échelle départementale pour la création d'une structure, outil de développement des énergies renouvelables

Portage proposé : SPM

Objectif 4 : Encourager et accompagner le déploiement des projets ENR thermiques des collectivités et des entreprises

Objectif opérationnel 1 : A partir des résultats de l'étude sur le potentiel de développement des réseaux de chaleur en Maurienne, informer les collectivités concernées sur le montage de projet, l'approvisionnement et l'exploitation des chaufferies pour déclencher des réalisations.

Portage proposé : SPM (sensibilisation), EPCI ou privé (investissement)

Objectif opérationnel 2 : Encourager les entreprises à identifier leur potentiel en chaleur fatale pour de l'autoconsommation ou alimentation des réseaux de chaleur.

Portage proposé : TRIMET et autres entreprises du territoire

Objectif 5 : Favoriser l'émergence de projets impliquant les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, agriculteurs)

Objectif opérationnel : A partir des éléments du cadastre solaire, faire émerger une dynamique autour des centrales villageoises par l'organisation de trois temps de sensibilisation et d'information sur le sujet en s'appuyant sur l'expertise d'AURAA et AURACLE

Portage proposé : SPM en lien avec les EPCIs

Brique 4 : Mobilité

Objectif stratégique 1 : Lutter contre l'autosolisme

Objectif opérationnel 1 : Déployer un système d'autostop organisé sur l'ensemble du territoire (action en cours) et créer des aires de covoiturage (au moins 3 sur le territoire)

Portage proposé : SPM pour autostop (action en fonctionnement et investissement en cours) ; Communes pour aires de covoiturage (action en investissement)

Objectif stratégique 2 : Impliquer les entreprises dans la réalisation de plan de mobilité et renforcer leurs actions de sensibilisation auprès des salariés

Objectif opérationnel : Réaliser 3 à 5 plans de mobilité dans les entreprises (ou zone d'activités) et accompagner les actions de sensibilisation sur les changements de pratique (covoiturage, télétravail...). Le SPM pourra renforcer sa collaboration en interTEPOS avec la CC Cœur de Savoie, sur la mobilisation des acteurs de la zone d'activité Alp'Parc.

Portage proposé : SPM (action en cours de réalisation)

Objectif stratégique 3 : Développer les mobilités douces

Objectif opérationnel 1 : Réaliser les premiers tronçons de l'itinéraire cyclable de fond de vallée permettant de sécuriser la mobilité quotidienne des habitants (une vingtaine de km)

Portage proposé : SPM ou EPCI (action en investissement)

Objectif opérationnel 2 : Inciter les collectivités à réaliser des schémas de mobilités douces (réalisation d'un schéma de mobilité douce sur la période TEPOS2)

Portage proposé : Communes ou EPCIs

Objectif stratégique 4 : Relancer la réflexion sur la mobilité hydrogène

Objectif opérationnel : Réaliser une enquête auprès des collectivités et entreprises du territoire afin d'expérimenter la mobilité Hydrogène en Maurienne en lien avec le dispositif régional « Zéro Emission Valley » dont l'objectif est d'aider les territoires à produire un hydrogène vert, en finançant le surcoût des stations, et d'assurer ainsi la rentabilité des écosystèmes.

Portage proposé : Structure d'accompagnement de projets ENR

Objectif stratégique 5 : Organiser les flux de marchandises de livraison tout particulièrement vers les stations de montagne

Objectif opérationnel : Analyser les pratiques de livraison des marchandises par la réalisation d'une étude portée par un inter-Scot « Espace Métropole Savoie, Arlysère, Tarentaise et Maurienne »

Portage proposé : Espace Métropole Savoie

B / Briques optionnelles

Brique 6 : Ressources / Economie circulaire

Objectif stratégique 1 : Accompagner les agriculteurs et les consommateurs dans le développement, la commercialisation et la promotion des circuits courts

Objectif opérationnel 1 : Soutien des professionnels de la filière agroalimentaire par programme Leader afin de favoriser l'approvisionnement en local de la restauration collective, l'installation de petits producteurs et d'aider à l'achat d'équipements permettant la transformation et conservation des produits locaux.

Portage proposé : Public et Privé (actions en fonctionnement et investissement soutenus par le programme Leader)

Objectif stratégique 2 : Soutien à la récupération et au réemploi des objets et vêtements

Objectif opérationnel : Accompagner la vêtement-tri de Saint Jean de Maurienne dans la promotion de son activité. Un accompagnement par le CIRIDD pourra être sollicité.

Portage proposé : Atelier de Maurienne

Objectif stratégique 3 : S'engager dans une démarche d'achats durables favorisant les circuits courts

Objectif opérationnel 1 : Identifier les potentiels par type de marché pour intégrer des clauses DD

Portage proposé : EPCIs

Objectif opérationnel 2 : Sensibiliser les élus et techniciens sur la commande publique locale. Un partenariat avec AURAE et/ou le CIRIDD sera recherché.

Portage proposé : EPCIs

Brique 7 : Mobilisation des acteurs économiques

Objectif stratégique 1 : Accompagner la réflexion des agriculteurs autour des questions de transition énergétique

Objectif opérationnel : Créer une cellule de travail dédiée à la mobilisation des agriculteurs en partenariat avec les groupements agricoles de la vallée et la Chambre d'Agriculture SMB¹.

Portage proposé : CASMB

Objectif stratégique 2 : Déploiement d'actions sur l'économie circulaire, déchets et énergie par les chambres consulaires et de Auvergne Rhône Alpes Entreprises

Objectif opérationnel 1 : Cibler des entreprises pour informer et diffuser les actions des chambres consulaires (CCI et CMA) sous forme d'Apéréco ou de petit-déjeuner d'entreprises

Portage proposé : AURAE, CCI, CMA

Objectif stratégique 3 : Mobiliser les acteurs du tourisme pour tendre vers des stations à énergie positive (STEPOS)

Objectif opérationnel 1 : Proposer à 3 stations de la vallée la réalisation de bilans GES (ou diagnostics énergétiques) de façon à engager une réflexion sur les économies d'énergie réalisables et pourquoi pas le développement de projets ENR pouvant remplacer les énergies conventionnelles (biogaz dans les dameuses par exemple). Le SPM incitera les communes de station à se rapprocher de financeurs potentiels comme l'ADEME ou la Région.

Portage proposé : Communes supports de stations

¹ Le territoire peut s'inspirer de la démarche menée par l'APTV et le GIDA qui, après avoir réalisé une brochure TEPOS à destination des agriculteurs, ont proposé un accompagnement aux agriculteurs qui souhaitaient s'engager dans des projets de maîtrise de l'énergie ou de développement des ENR.

Objectif opérationnel 2 : Favoriser les retours d'expériences et les échanges entre stations sur les actions de transition énergétique

Portage proposé : Cluster Montagne et/ou Domaine Skiable Français et/ou ANSMM

4/ Gouvernance de la démarche et moyens dédiés au projet

La gouvernance du TEPos s'appuiera sur les instances suivantes (cf également schéma page suivante) :

Bureau SCoT-TEPos : Instance politique du territoire présidée par le Président du SPM et composée des Vice-Présidents du SPM, des Présidents des EPCIs et de deux ou trois élus référents pour les communautés de Communes. Le bureau SCoT-TEPos, sans nature juridique propre, aura pour rôle de suivre les travaux des commissions de travail thématiques et de préparer les instances de décision. Il se réunira au moins une fois par trimestre.

Le Comité de pilotage du TEPos : Composé du bureau SCoT-TEPos, des partenaires de la démarche (ADEME, Région, ETAT) et des conseillers régionaux et départementaux du territoire, cette instance pilote la stratégie TEPos du territoire. Il se réunira au moins une fois par an.

Les commissions mixtes thématiques : elles seront communes aux démarches SCoT, TEPos. Ces commissions de travail auront pour vocation la mise en œuvre opérationnelle des actions et la préparation des décisions politiques. Chaque commission sera présidée par un élu issu du bureau SCoT-TEPos en binôme avec un technicien issu d'une Communauté de Communes ou du Syndicat du Pays de Maurienne. Les élus communaux seront encouragés à intégrer ces commissions. Elles seront par ailleurs, ouvertes à des acteurs ponctuels en fonction de la thématique traitée et à la société civile organisée. Elles se réuniront au moins une fois par an sur chaque thématique.

Forum annuel « Transition Énergétique » : Afin de renforcer la mobilisation des acteurs du territoire, un séminaire sera organisé chaque année et ouvert aux élus, techniciens, partenaires institutionnels, associations, entreprises... A l'instar des ateliers de concertation, ce forum permettra l'expression des attentes de ces acteurs et de communiquer sur l'action du territoire en matière de transition énergétique. L'intervention d'un conférencier pourra être proposée.

Les instances de décision du Syndicat du Pays de Maurienne : L'instance de décision du SPM est le comité syndical. Le bureau du SPM, composé en partie des membres du bureau SCoT-TEPos, prépare les comités syndicaux.

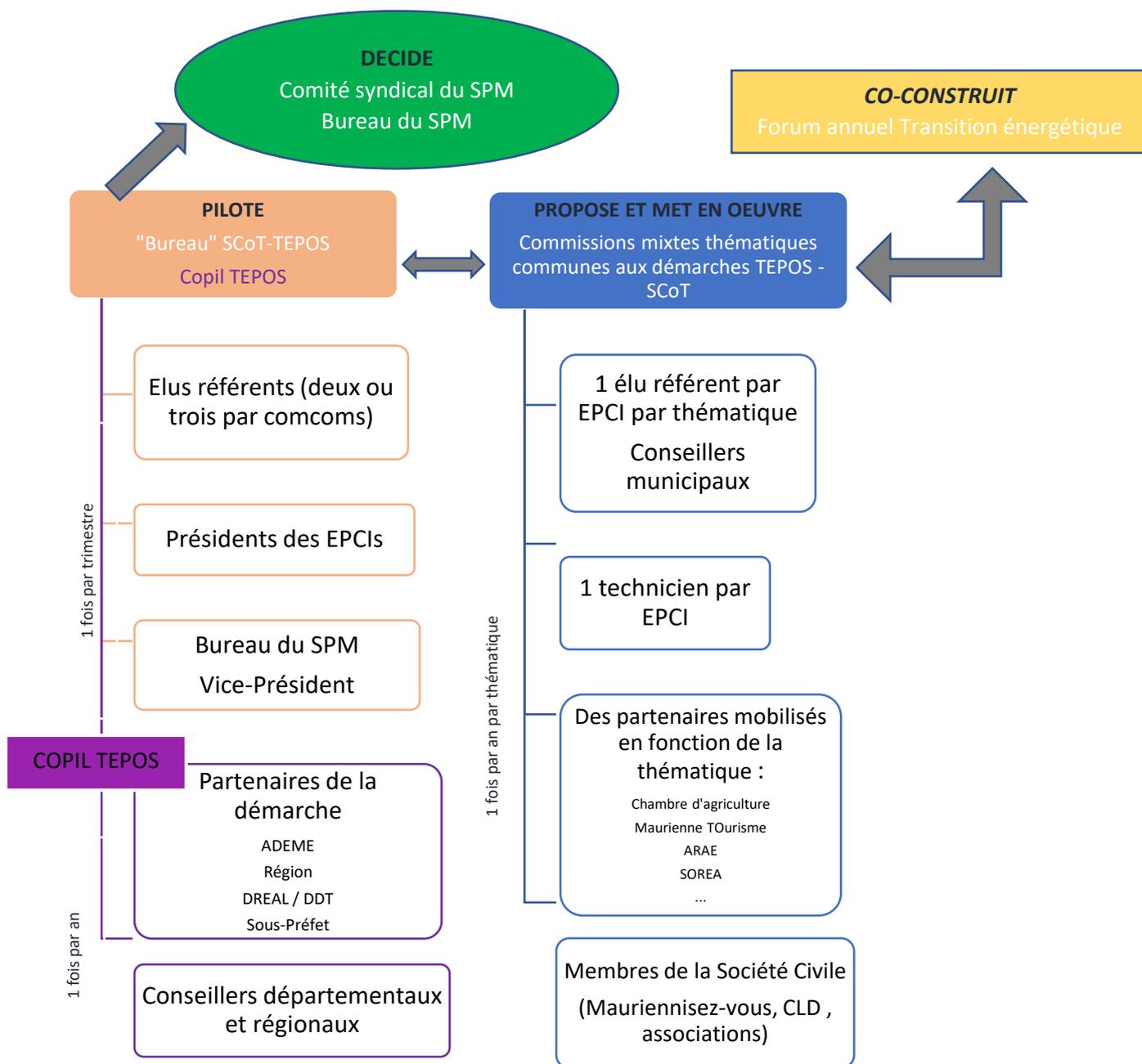
Moyens humains :

Au sein du Syndicat du Pays de Maurienne, les moyens humains spécifiquement dédiés au projet sont :

- La chargée de mission TEPOS / transition énergétique
- Le chef de projet SCoT
- La Chargée de Communication du SPM

Ces ETP ne peuvent pas être affectés entièrement à la démarche TEPOS, car ils portent également d'autres missions. Cependant, il est considéré que leurs missions sont invariablement liées à la transition énergétique, et donc à TEPOS-CV hormis pour la chargée de communication.

Les chargés de mission thématiques des EPCIs seront également mobilisés pour participer voire animer les commissions thématiques. En l'absence de techniciens dans les EPCIs, les DGS seront alors sollicités.



5/ Plan de financement de septembre 2020 à 2023

	Montant de dépenses	Subvention TEPOS 2020-2023
Animation	120 000 €	40 000 €
Prestations	50 000 €	25 000 €
Communication	30 000 €	15 000 €
Bonus économie circulaire	40 000 €	20 000 €
Total	240 000 €	100 000 €

ANNEXES

1/ Bilan TEPos 1

2 / Compte rendu des ateliers de concertation

3/ Délibérations des EPCIs

ANNEXE 1
BILAN TEPOS 1

Pilotage d'un programme TEPOS : 7 briques 2 périodes

		Première période	
Brique 1 - Gouvernance		Commentaires	
Pilotage politique	Installation d'un COPIL articulé avec le PCAET (si obligé) COPIL présidé par VP ou Pdt de l'EPCI, présence DGS et/ou DGST Transversalité du COPIL : Au moins 2 autres VP impliqués (transport, urbanisme) Régularité des réunions du COPIL (1 à 2 par an) CR des COPIL diffusé au Conseil de/des EPCI et aux communes	Opérationnel	2 COPIL organisés 20/07/2017 et 17/01/2019
		Opérationnel	COPIL présidé par le Président du SPM , référent de la démarche TEPOS
		Opérationnel	Tous les membres du bureau du SPM sont associés au comité de pilotage + président des intercos et référents
		En construction	1 copil par an. En 2018, 3 comités syndicaux du Syndicat du Pays de Maurienne réalisés sur la thématique de la TEE (mobilité, précarité énergétique)
		Opérationnel	CR réalisé par Transitions dans le cadre de leur accompagnement
Animation technique	Moyen humain dédié > 0,5 ETP pour CC < 30K hab Moyen humain dédié > 1 ETP si 30K hab < CC < 100K ha Moyen humain dédié > 1 ETP pour 100K hab au delà Mobilisation des autres services de la collectivité AMO externe	Non	0,8 ETP
		Non	
		Non	
		Opérationnel	Mobilisation du service SCoT (1ETP) et de AURA-Entreprises (hors collectivité) Difficulté à mobiliser, fédérer les EPCI du territoire , malgré organisation régulière de COTEC TEPOS : nouvelle gouvernance et organisation à mettre en place dans le cadre de TEPOS 2.
Engagement multiacteur	Ateliers de co-construction du plan d'action Evénement de mobilisation citoyenne	En construction	Des commissions thématiques ont été mises en place afin de travailler sur les questions de l'habitat (PTRE, SLIME), la mobilité (mobilité douce, TEPCV), ENR (Hydrogène, méthanisation)
		En construction	Contribution à l'évènement "Fête du Vélo pour tous" (29-30 juin 2019) organisé par Maurienne Tourisme pour favoriser la pratique du vélo en Maurienne
Trajectoire	Réalisation d'un bilan conso énergie et GES Diagnostic des potentiels MDE et ENR Définition d'une trajectoire de transition Adoption formelle d'un objectif TEPOS (voté en conseil)	Réalisé	Diagnostic de planification énergétique réalisé dans le cadre de l'élaboration du SCoT Maurienne
		Réalisé	Diagnostic de planification énergétique réalisé dans le cadre de l'élaboration du SCoT Maurienne
		A relancer	Réalisé dans le cadre de la candidature TEPOS, à relancer dans l'optique d'un TEPOS 2
		Réalisé	Délibération détaillée des engagements du territoire
Plan d'actions	Formulation d'un plan d'action 1ère période articulé avec le PCAET (si obligé) Vote en conseil d'un plan d'action articulé avec le PCAET (si obligé) Evaluation structurée des résultats de la 1ère période Elaboration d'un plan d'action 2ème période	Réalisé	Plan d'actions contenu dans le dossier TEPOS 1
		Réalisé	Plan d'actions contenu dans le dossier TEPOS 1
		En construction	En cours
		A l'étude	
Brique 2 - Bâtiment			
Patrimoine public	Réalisation d'une enquête auprès des communes (et EPCI) Mobilisation d'un CEP ou équivalent Adoption d'un plan d'action rénovation tertiaire public <i>Nb de m2 de bâtiments publics rénovés</i>	Réalisé	Action réalisée par le SDES, en lien avec le SPM (relais auprès des communes)
		Opérationnel	Présentation de cette action devant le comité syndical 3 collectivités accompagnées par le CEP (relais auprès des collectivités), en lien avec le SPM
		Opérationnel	Rénovation de 2 bâtiments via aide TEPCV (école primaire et gymnase) + rénovation volontaire des collectivités (Salle polyvalente Hermillon (1 500 000 €) ; Rénovation thermique de Gendarmerie de Saint Michel de M (354 000€) ;
Résidentiel privé	Diagnostic du parc pour définition des priorités Partenariat avec EIE pour renforcer la sensibilisation Adoption d'objectifs chiffrés (nb de logement à rénover) Installation PLRE ou autre dispositif d'accompagnement <i>Nb de m2 de bâtiments résidentiels privés rénovés</i> <i>Nb de groupement d'artisans organisés</i> Plan de remplacement des chauffages obsolètes (fuel, bois) Assurer la connexion avec le plan d'action Qualité de l'Air Mobiliser les ressources du Fonds Air et Villes Respirables	En construction	Données dans le cadre du PLH de la 3CMA et des bilans des OPAH sur CCHMV et CCMG (absence d'éléments sur CCPM et 4C)
		Opérationnel	sur le périmètre de la 3CMA dans le cadre du PLH
			PIG Hébergement des salariés du Lyon-Turin = 90 logements en rénovation énergétique sur 3 ans
		En construction	PLH 3CMA : 15 logements par an + 5 dossiers ENR
			Lancement de la démarche SLIME (20 ménages à accompagner en 2019)
		En construction	Mise en place en 2018 d'une maison de l'Habitat à Saint Jean de Maurienne pour répondre aux enjeux du PLH de la 3CMA et du PIG Hébergement du Grand Chantier.
			Lancement d'une étude sur la préfiguration d'une PTRE (automne 2019)
			TEPCV = 3 dossiers en instruction
			PLH 3CMA = 3 dossiers en 2017, 9 en 2018 et 12 en 2019
			Rencontre des magasins de bricolage, fournisseurs de matériaux, spécialistes chauffage, agences immobilières, pour présentation des aides à la rénovation
	Organisation d'un temps de sensibilisation des artisans sur le label RGE en partenariat avec la CME : annulation faute de participant		
	Aides spécifiques sur le périmètre de la 3CMA		
Opérationnel	Bonus de l'aide TEPCV du SPM pour la mise en place ENR lors de la rénovation des logements		
	Pas d'action spécifique		
	Pas d'action spécifique		
Tertiaire privé		Pas d'action spécifique	

Brique 3 - Energies renouvelables			
<u>Pilotage & développmt</u>	Rappel : Etude de potentiel ENR (mentionnée brique 1)	Réalisé	A l'échelle départementale, réflexion portée par le CD73 et contribution du SPM : la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) est proposée comme outil de développement des ENR ; Le SDES s'interroge également sur son rôle dans le développement des ENR Le SPM pourra s'appuyer sur ces structures pour encourager le développement de projets
	Sensibilisation des élus à l'interêt d'un portage par l'EPCI Organisation du portage par la collectivité Mobilisation de l'épargne citoyenne	A l'étude	
	Organisation des interactions avec GrDF, ENEDIS, etc...	Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	
		En construction	Proposition d'intervention conjointe du SDES et ENEDIS en comité syndical du SPM pour présenter les contrats de concession - Réalisé le 2 juillet 2019
<u>ENR Thermiques</u>	Promouvoir Contrat de développement ENR Thermiques	Abandonné	Etudié lors de la réalisation de l'étude sur les réseaux de chaleur - A relancer lors du TEPOS 2
Solaire thermique	Analyse du potentiel et identification des cibles prioritaires Exploration des développements possibles pour l'industrie	Réalisé	diagnostic de planification énergétique : filière solaire analysée en fonction de l'ensoleillement, des contraintes patrimoniales et des données météorologiques
		Pas d'action spécifique	
Bois énergie	Plan de remplacement des cheminées et poeles anciens Plan d'approvisionnement en bois buches de qualité Plan de développement de la production de plaquette	Opérationnel	Action spécifique de la 3CMA
		Pas d'action spécifique	
	Promotion chaufferie bois (+ cogé et réseau de chaleur)	Opérationnel	Sur le périmètre de la CCHMV / potentiel plaquette foret publique
		En construction	Réalisation d'une étude sur le potentiel de développement de réseaux de chaleur ou de chaufferies bois sur le territoire de la Maurienne (à partir de 150 à 200 kW de puissance), à l'étude réseau de chaleur entre bâtiemnet OPAC et bâtiments communaux à Modane
		En construction	Réalisation de 2 réseaux de chaleur (Saint Julien Montdenis et Modane)
Autres ENR thermiques	Plan d'action géothermie	A l'étude	Réalisation d'une étude de faisabilité d'une boucle thermale mutualisée sur la zone d'activité Alp Arc
	Repérage des projets innovants	En construction	Projet d'exploitation géothermique de la nappe phreatique de l'Arc (projet 3CMA) Analyse du potentiel d'utilisation des eaux chaudes de l'Echaillon (vocation thermale ou réseau de chaleur) Méthanisation des boues de STEP avec réseau de chaleur
<u>ENR électriques</u>			
Solaire PV	Réalisation d'un cadastre solaire	A relancer	diagnostic de planification énergétique : filière solaire analysée en fonction de l'ensoleillement, des contraintes patrimoniales et des données météorologiques - à conforter par un cadastre solaire dans l'optique d'un TEPOS 2
	Identification des sites exploitables pour le solaire PV Sensibilisation aux centrales solaires villageoises	A l'étude	Sites à potentiel important repérés par la SOREA - partenariat à relancer si TEPOS 2
	Sensibilisation aux bénéfices de l'autoconsommation <i>Nb de m2 (ou MWc) de solaire PV installés</i>	Pas d'action spécifique	
		En construction	Accompagnement technique d'un Intermarche pour installation de PV lors de son agrandissement
Hydro-électricité	Repérage des projets possibles en micro et pico hydro. Mobilisation associations de riverains et d'environnement Anticipation des oppositions par concertation multiacteurs	En construction	Soirée dédiée à la sensibilisation des élus au projet de petite hydro (impacts environnementaux, rôle des collectivités...) (programmé le 25/09/2019) 2 projets à l'étude de turbinage de l'eau potable
		Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	
Eolien	Repérage des potentiels et sensibilisation en amont Engagement de collaborations avec développeurs Anticipation des oppositions par concertation multiacteurs Organisation du portage par la collectivité	Pas d'action spécifique	Pas de potentiel
		Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	
<u>Méthanisation</u>	Identification des gisements de matière fermentescible Anticipation des oppositions par concertation multiacteurs Exploration des meilleures options (injection, GNV, etc.)	Abandonné	agriculteurs en Haute Maurienne Vanoise : projet abandonné pour incompatibilité zone Beaufort et épendage du digestat Etude menée par la SOREA et contribution du SPM sur la valorisation énergétique des traitements de boues - projet abandonné pour recentrer les activités de SOREA
		Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	
Brique 4 - Mobilité/Transport des personnes et des marchandises			
Stratégie mobilité	Diagnostic des enjeux Plan de mobilité rural (ou PDU-Volontaire)	Réalisé	Dans le cadre du diagnostic du SCoT
	Insertion de clause mobilité durable dans la commande publique	Pas d'action spécifique	
		Pas d'action spécifique	Opérationnel pour les marchés lancés dans le cadre du Grand Chantier Lyon-Turin (marchés TELT et/ou SNCF Réseau)
	Participation au challenge éco-mobilité régional Promotion du challenge éco-mobilité régional auprès des entreprises et établissements publics du territoire Schéma directeur des modes de déplacement avec indicateurs	A relancer	à l'échelle du bâtiment herbergeant SPM, ARAE, 3CMA, CASMB antenne Maurienne, Maurienne Tourisme Promotion par l'Agence Ecomobilité avec relais SPM et ARAE - Une entreprise de Maurienne lauréate en 2019
		Opérationnel	
		Pas d'action spécifique	

Mobilité durable au sein de la collectivité	Diagnostic de la flotte / audit patrimoine roulant avec tableau de bord de suivi Plan de remplacement par des véhicules propres Acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique Remplacement de véhicule(s) ancien(s) par VE Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques Remplacement de véhicule(s) ancien(s) par GNV Organisation de formation éco-conduite Déploiement du télétravail Offre de mobilité durable aux salariés : co-voiturage, vélo	Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Opérationnel En construction Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique A l'étude A l'étude	Quand c'est possible 8 nouvelles bornes installées récemment (compatible Eborn) Mis en place pour le SPM
Logistique marchandises	Promotion de l'opération " Objectif CO2" Actions pour optimiser la livraison du dernier kilomètre (stationnement, mutualisation)	Pas d'action spécifique A relancer	avec les vallées alpines, Metropole Savoie et Alp Parc - A relancer dans TEPOS 2
Transport collectif et intermodal	Schéma directeur des transports (en commun, scolaire) Service de transport à la demande parking relais Auto-partage, service de taxi et de location Adoption d'un plan de développement du covoiturage Installation d'aires de covoiturage Développement d'un programme de autostop organisé Promotion des plans de mobilité (ex-PDE-PDIE et PDA-PDIA)	Opérationnel Opérationnel A l'étude Pas d'action spécifique En construction En construction	CCHMV schéma global de déplacement Mis en place sur le périmètre de la 3CMA et pour quelques lignes de marché (sur CCHMV : jeudibus jusqu'à Modane, TAD sur transport touristique été et hiver ...) Analyser une mutualisation avec les points stop de l'autostop organisé Action réalisée par le Département de la Savoie Déploiement en 2020 de Rézo-Pouce sur l'ensemble de la vallée (en place sur la HMV) - Réalisation du schéma des points d'arrêt automne 2019 Lancement de Plans de Mobilité sur 2 zones d'activités (Bassin de Saint Jean avec Trimet et Alp Parc en partenariat avec CCCS) - Financement d'ALCOTRA
Mobilités douces / actives	Adoption formelle d'un plan "Vélo" Développement d'une flotte VAE Promotion des cheminements piétons	En construction En construction Pas d'action spécifique	Réalisation d'un itinéraire cyclable de fond de vallée (inscrit au SNV, V67) Flotte de 28 VAE en libre-service sur 5 stations en Maurienne interopérables entre-elles
Information et promotion	Actions de promotion et de com	Réalisé	Tous, animations, test de VAE... réalisé le 29-30 juin 2019 avec Maurienne Tourisme
Brique 5 - Urbanisme et aménagement			
Intégration énergie	Participations croisées COPIL SCoT ou PLUi et TEPOS Interactions entre les équipes TEPOS et Urbanisme Articulation avec documents de planification Opérations d'aménagement exemplaires	En construction Opérationnel En construction En construction	Participation du VP SCoT au copil TEPOS Interaction forte avec le chargé de mission SCoT Ambition d'un SCoT Tepos compatible (SCoT en enquête publique jusqu'au 19/10/19) Restructuration et agrandissement du PEM de Modane : organisation des mobilités et articulation avec le projet de renouvellement urbain (mobilisation du bâti en friche pour développer du tertiaire)
Valorisation des espaces	Instauration d'un pilotage de l'artificialisation des sols Instauration d'un schéma trame verte et bleue	En construction Réalisé	Etat initial réalisé en 2016 dans le cadre du diagnostic du SCoT (données RGD73-74), suivi et observation dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT jusqu'à 2030 Intégré au SCoT sur la base des éléments régionaux et de la trame complémentaire définie à l'échelle du Département de la Savoie Suivi de l'état et des fonctionnalités des corridors dans la cadre de la mise en œuvre du SCoT
Brique 6 - Ressources - Economie circulaire			
Responsabilité directe EP	Promouvoir des politiques d'achats responsables Sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale	A relancer Pas d'action spécifique	Relais d'information et partage de documents auprès des collectivités (accompagnement de Transitions en 2018)
Gestion des déchets	Elaborer un état des lieux des enjeux déchets énergie Diagnostic précis des gisements et des flux de matière Organiser interactions avec les démarches ZDZG, PLPD Promouvoir la réduction à la source sur patrimoine public	Pas d'action spécifique En construction En construction Pas d'action spécifique	A lancer dans l'optique d'un TEPOS 2 (quantifier déchets fermentescibles, agricoles, STEP) Tonnage de matières et transport ; collecte sélective en déchetterie Action de sensibilisation de l'Ambassadeur du sirtomm auprès des scolaires et tout public, Compostage (composteurs collectifs sur 5 sites en 2019 pour 55 foyers et composteur individuel (33 en 2018) Mensuel Geste nature, 2000 stop pub distribués par les mairies en 3 ans
Agriculture alimentation	Dresser l'inventaire des productions locales Promouvoir les circuits courts	Réalisé Opérationnel	Avec les producteurs souhaitant s'investir dans la restauration collective (guide des producteurs) Leader Maurienne "Valorisation des produits de montagne" 50 dossiers déposés : - Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières - Commercialiser les produits de montagne en circuits courts - Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits
Ressources forestières	Etablir un diagnostic de la ressource bois disponible Instaurer un lien avec la démarche Dynamic Bois	En construction A relancer	CCHMV : plan de mobilisation du bois réalisé par la CASMB et Coforet Courrier de soutien du Pôle Excellence Bois de Savoie lors de la construction du TEPOS 1. A relancer dans l'optique du TEPOS 2
Brique 7 - Acteurs économiques			
Industries et services	Inventaire qualifié des acteurs économiques - Entreprises les plus consommatrices d'énergie - Offreurs de service (Efficacité énergétique, ENR) - Entreprises exemplaires - Entreprises du secteur énergétique Proposition de bouquets de service (Diag, Conseil EE) Organisation de rencontres entreprises et territoires Mise en relation avec les acteurs intermédiaires (CCI, CMA) Mobilisation pôles d'expertise Actions envers les commerces	A l'étude Réalisé Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Opérationnel Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique Pas d'action spécifique	Feuille de route construite avec l'apport de Transitions en 2019 : à mettre en œuvre dans le cadre de TEPOS 2, afin d'initier des partenariats avec les entreprises recensées sur l'économie circulaire. Proposée par la CCI et CMA Contribution à l'Apérco organisé par AURA entreprise l 18/03/19 sur la thématique de l'économie circulaire Organisation d'une réunion de sensibilisation le 9/10/18 avec la CMA (annulée faute de participants)
Agriculteurs	Recenser les agriculteurs en activité et cerner les enjeux Identifier les pionniers et promoteurs Repérer les bonnes pratiques et les valoriser Impliquer les agriculteurs dans les projets ENR (brique 3) Proposition de bouquets de service (Diag, Conseil EE)	Réalisé En construction Opérationnel Pas d'action spécifique Abandonné	Diagnostic du SCoT et projet de territoire Identification des personnes ressources par le chargé de mission territorial de la CASMB Groupes de travail au sein des 2 groupements agricoles de la vallée Volonté individuelle des agriculteurs Chargé de mission énergie au sein de la CASMB - redirection vers l'ASDER

ANNEXE 2

Compte-rendu ateliers de concertation

Compte-rendu des ateliers de concertation TEPOS 2

17 Décembre 2019

Présents :

- M. Yves DURBET, Président du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)
- M. Jean-Michel GALLIOZ, Vice-Président du SPM en charge de l'agriculture et de la forêt
- M. Dominique JACON, Vice-Président de la 3CMA en charge du développement économique, de l'emploi et du numérique, Président de la SOREA
- M. Jean-Pierre ROUGEAUX, maire de Valloire, membre du comité de pilotage TEPOS
- Mme Sophie VERNEY, Vice-Présidente de la 3CMA en charge de l'intérêt communautaire, de la prospective et de la communication, maire de Montricher-Albanne
- M. Jean-Christophe VIGNOUD, ADEME
- M. Nicolas BEAUPIED, Transitions
- Mme Agnès ANDRE, Département de la Savoie, Direction de l'Environnement
- M. Patrick SOYER, 3CMA, développement économique
- Mme Marielle BOURGOIN, 3CMA, Habitat
- Mme Audrey CODA ZABETTA, CCPM
- Mme Louise FRITZ, CCMG, développement touristique
- M. Damien SIBUE, marie de Saint Jean de Maurienne
- Mme Florence VICENDET, Maurienne Tourisme
- Mme Myriam NGUYEN, SPM, chef de projet Leader
- M. Fabien BONNAFFOUS, SPM, chef de projet SCoT
- M. Martin SCHOCH, CASMB, référent Maurienne
- Mme Raymonde REY, GDA de Moyenne Maurienne
- M. Dominique LEVET, membre de l'association Mauriennisez-vous, professeur à Paris Tech
- M. Pierre DELEGLISE, Transport Trans-Alpes
- M. François SOUBEYRAN, Agence écomobilité
- M. Felix De Bernardi, ENEDIS
- Mme Yvonne QUENARD, EDF une rivière, un territoire
- M. Gilles EXCOFFON, Synergie Maurienne
- M. Romain CHOMAZ, SOREA
- Mme Patricia DUFOURNET, CCI
- M. Florian PARIS, ARAE antenne Maurienne
- M. Christian FLEURY, ASDER
- Mme Julie RAUX, SPM

Excusés :

- Mme Emilie BONNIVARD, Députée, Conseillère régionale
- M. Jérôme D'ASSIGNY, Directeur régional ADEME
- M. Rémi ZANATTA, Maire délégué Val Cenis
- M. PM CHARVOZ, Vice-Président SPM
- M. Eric Vaillaut, Bureau du SPM
- M. Jean CIMAZ, Vice-Président SPM
- Mme Annick FONTAINE, Elue Orelle
- M. Lionel MELLAN, Elu Val d'Arc
- M. Olivier THEVENET, Conseiller Départemental
- M. Jacques ARNOUX, Maire Val Cenis
- Mme Patricia MAFFRE DEPROST, DDT Service Transition Energétique
- Mme Celine BOUVIER, Déléguée territoriale EDF
- M. Alexandre MODESTO, Président Mauriennisez-vous
- M. Armand PORTAZ, Agence Ecomobilité
- Mme Bertille CLAVEL, DEE - AURA
- Mme A.L. HOUDANT, Préfecture - Mission Grand Chantier
- M. Philippe GIRARD, Maire de Sainte Marie de Cuines

Introduction

La démarche TEPOS 1 a permis d'engager une dynamique collective autour de la transition énergétique, avec l'engagement dans une stratégie de réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables, complétée par la réalisation de travaux ponctuels grâce aux fonds TEPCV. Suite au bilan du TEPOS 1 et en vue d'un TEPOS 2 éventuel, la communauté de travail régionale Région-ADEME-DREAL-DDT propose au Syndicat du Pays de Maurienne de :

- Se fixer et hiérarchiser les grands axes stratégiques du TEPOS

- Donner au TEPOS une dimension très opérationnelle en mettant à avant des projets concrets pour les 3 prochaines années et organisés selon les 7 briques thématiques (gouvernance, bâtiment, mobilité, ENR, etc.).
- Consolider la gouvernance du TEPOS, par exemple, en désignant un binôme technicien/élu référent dans les EPCI et en créant ou confortant un lien fort avec les autres acteurs (privés),
- Inciter les EPCI à porter des projets opérationnels, implication des communes...
- Se positionner et s'organiser pour développer des projets de TEE (montage financier, coordination d'acteurs, partages d'expériences, etc.).

En préambule des ateliers de concertation TEPOS 2, un bilan non exhaustif des 3 années de mise en œuvre de la stratégie TEPOS a été présenté (cf. document joint). A partir de ces éléments d'informations, les participants, répartis en sous-groupes, ont été amenés à formuler une appréciation positive et/ou négative sur le bilan et d'énoncer une priorité à retenir pour la démarche TEPOS 2 sur les thématiques suivantes :

- Rénovation énergétique du résidentiel privé
- Mobilité et transports
- Développement des énergies renouvelables
- Mobilisation des acteurs économiques (incluant agriculture et économie circulaire)
- Implication des EPCI et des communes

Vous trouverez ci-dessous, de manière synthétique, la restitution des ateliers de concertation.

Rénovation énergétique du patrimoine public et du bâti résidentiel

Bilan des 3 années TEPOS

Manque de connaissance des territoires sur les enjeux de la transition énergétique dans les bâtiments publics :

- Les collectivités manquent d'informations sur ce qu'est un TEPOS et ce que cela implique pour la Maurienne (avec quels engagements à tenir).
- Mobiliser des aides de l'ADEME qui sont censées être incitatives pour les territoires est très compliqué pour la collectivité et implique des coûts d'études supplémentaires importants.
- Les collectivités manquent de chiffres significatifs sur les dépenses énergétiques de leurs installations (comparaisons à des exemples parlant).

L'ouverture de la Maison de l'Habitat est perçue comme un grand pas en avant :

- Ce lieu d'information unique dédié aux questions de l'habitat permet d'avoir une vision complète des aides existants pour les particuliers notamment sur la rénovation énergétique. Elle dispense également des conseils neutres par l'intermédiaire de l'ASDER.

Quelques manques et points négatifs relevés sur le thème du logement :

- Manque de données sur les résultats des OPAH passées sur Maurienne Galibier et Haute Maurienne Vanoise
- Absence de traitement des logements touristiques.
- Objectifs de rénovation fixés par les territoires (3CMA) ont le mérite d'exister et d'avoir été atteints en partie, mais ils semblent faibles par rapport à la taille de l'enjeu. Nous sommes encore loin d'une massification de la rénovation énergétique.
- Il reste difficile pour un ménage, autant techniquement que financièrement, de réaliser des travaux de rénovation énergétique très performants (de type « bouquet de travaux »).

Propositions d'actions pour TEPOS 2

En synthèse - 3 priorités identifiées

- **Nécessité de connaître les données de consommations des bâtiments à rénover et de les qualifier**
- **Cibler les rénovations sur les passoires thermiques à l'appui d'étude thermique pertinentes**
- **Accentuer le travail de rénovation sur les logements locatifs : il est plus difficile de sensibiliser les propriétaires bailleurs qui ne paient pas les charges eux-mêmes → ces propriétaires sont plus difficiles à mobiliser**

Patrimoine public :

- Les collectivités doivent pouvoir donner l'exemple : elles ont un rôle essentiel à tenir pour diminuer leurs consommations énergétiques et mettre à disposition du public des bâtiments performants ;
- Les collectivités peuvent se doter d'économistes de flux (partage entre collectivités) et adopter une stratégie de travaux sur leurs bâtiments ;
- Travail important à faire également sur l'éclairage public : connaître les leviers d'économie et les développer.

Améliorer la connaissance de la performance énergétique des logements

- Utilisation des outils qui permettent de connaître précisément les consommations des bâtiments ;
- Identifier les passoires thermiques (DPE amélioré ou étude thermique) pour cibler les actions d'incitation à la rénovation sur ces logements.

Développer les aides à la rénovation à l'échelle de la vallée

- Étendre les aides à la rénovation à l'ensemble de la vallée pour un impact plus massif : nécessite l'implication des EPCI ;
- Réalisation d'opérations groupées de rénovation sur une durée donnée (exemple changement de chauffage individuel, menuiseries) ;
- Inciter les propriétaires bailleurs à rénover pour diminuer les charges locatives. Les locataires ne peuvent pas faire eux-mêmes et les propriétaires sont peu sensibles à ce sujet. Il faut envisager des leviers importants pour les inciter (aides attractives, accompagnement...).

Communication et mobilisation des propriétaires :

- La communication doit être d'avantage ciblée : type de travaux, types de propriétaires pour avoir plus d'impact. Les propriétaires et occupants doivent se sentir concernés.

Mobilité & transport

Bilan des 3 années TEPOS

Les personnes présentes étaient au courant des solutions/démarches en place mais pas forcément ce qui revêt du TEPOS 1. Les échanges ont donc été un peu plus larges que le périmètre d'action TEPOS.

Une prise de conscience des besoins, partielle

- Prise de conscience (politique, technique et citoyenne) partielle et sujette à débat > quid des initiatives citoyennes par exemple ?

Manque d'une stratégie globale mobilité à l'échelle de la vallée :

- Le principal besoin identifié est la nécessité de doter le territoire d'une vision systémique des enjeux (objectivation des potentiels notamment) et des solutions existantes
- La notion d'actions/projets à l'échelle de la vallée a été souvent abordée comme un aspect structurant
- Pas de valorisation des potentiels d'intermodalité/multimodalité

Peu d'actions engagées, mais des exemples (jugés comme bon) pour s'inspirer et essayer :

- RezoPouce vu comme une solution très positive et adaptée au besoin du territoire, à essayer
- Plan de mobilité entreprise, de bons exemples, mais déploiement faible à l'échelle de la vallée
- Mise en place du vélo libre-service : dispositif vu comme très confidentiel
- De façon générale, peu de visibilité des actions et de l'offre existante (ex : clarification de l'offre TC) > quid de la valorisation des actions ? communication semble nécessaire = en synthèse, un besoin d'acculturation important sur l'offre existante sur le territoire

Une gouvernance peu visible et peu lisible :

- Affirmation du rôle du SPM à poursuivre : notamment capacité à mobiliser sur le sujet et faire travailler les collectivités ensemble pour porter des synergies, en y associant les partenaires du territoire (ex : remontées mécaniques)
- Opportunité à développer : l'échelle du SPM semble pertinente
- Acteurs du tourisme peu/pas impliqués

Propositions d'actions pour TEPOS 2

Formellement, aucun des 2 ateliers n'a mis en avant de priorisation d'actions. Néanmoins des grandes idées/cibles sont ressortis dans les échanges et partagées de tous. Les principaux potentiels identifiés sont les suivants :

- **Prise de conscience** : sensibilisation, information nécessaire sur les solutions mobilité
- **Partage/mutualisation de solutions** :
 - Ouverture du transport scolaire aux habitants (quels potentiels ?, faisabilité technique ?)
 - Voiture partagée = potentiel estimé comme important
 - RezoPouce, capitalisation sur l'expérience de la CCHMV et essaimage à l'échelle de la vallée
 - Covoiturage domicile-travail > valorisation de l'outil régional Mov'ici
 - Covoiturage famille-scolaire, initiatives existantes à identifier et valoriser
- **Vélo** : importants besoins d'aménagements pour les usages loisirs et utilitaires à l'échelle de la vallée = passer à la phase opérationnelle du schéma cyclable
- **Cible Entreprises** : diagnostic nécessaire pour adapter les actions
- **Intermodalité** : exploiter les opportunités de la vallée, notamment du PEM de St Jean de Maurienne
- **Un sujet sur l'accès aux stations** a été évoqué rapidement (idée d'ascenseur vallée <> station notamment)

Mobilité : renforcement des actions

- Encourager les entreprises à initier des plans de mobilité pour le développement de nouvelles pratiques de mobilité chez les salariés (covoiturage, vélo, autostop...)
- Proposer le développement du télétravail, notamment en créant un tiers lieu (rôle à jouer pour le SPM et les EPCI)

L'aspect non déplacement/télétravail n'a pas du tout été abordé pendant les ateliers

Développement des Énergies renouvelables

Bilan des 3 années TEPOS

Des axes de développement bien identifiés, des données quantitatives à rechercher :

- Le territoire a bien identifié ses axes de développement (bon bilan qualitatif) mais ne dispose pas de données quantitatives permettant de prioriser les axes de développement par la définition de leur potentiel de déploiement

- Mettre en exergue les initiatives du territoire en matière de développement des énergies renouvelables (Toiture photovoltaïque, micro-centrales)

Accroître le développement du photovoltaïque :

- Autoconsommation : réflexion intéressante engagée sur le tertiaire, à diffuser plus largement
- Absence de cadastre solaire

Maîtriser le développement de l'hydroélectricité

- L'eau, un bien commun à protéger en préservant ces différents usages
- De nombreux projets en cours ou à venir, besoin d'améliorer la visibilité de ces projets et de mieux les maîtriser (vigilance sur le changement climatique et les périodes de sécheresse). Ce secteur, rentable, a besoin d'être plus encadré
- Besoin de mieux informer les élus et citoyens sur leur rôle et les montages juridiques envisageables

Bois énergie et réseau de chaleur

- Identification d'un fort potentiel de développement
- Nécessité de prendre en compte dans l'étude économique, la gestion forestière au niveau de la vallée (établir une filière)

Propositions d'actions pour TEPOS 2

En synthèse - 3 priorités identifiées

- ***Développer le mix énergétique de la vallée par la mise en place d'un schéma de développement des énergies : Recenser les initiatives, identifier les potentiels et leur localisation et mettre en place les filières en intégrant maîtrise et gestion de celles-ci.***
- ***Informer, communiquer, mobiliser les élus et citoyens autour de ses potentiels : sensibiliser largement pour inciter à développer des actions***
- ***Porter à connaissance les initiatives locales pour améliorer leur diffusion***

Questionner les potentiels de développement des ENR et leur localisation :

- Photovoltaïque : réalisation d'un cadastre solaire, identifier les gros consommateurs opportuns pour de l'autoconsommation (ex laiterie du territoire)
- Hydroélectricité : identifier les gisements exploitables de manière durable en tenant compte des évolutions climatiques et des différents usages de l'eau
- Développer le bois énergie : identifier les potentiels de gisements pour approvisionnement en bois local (bois, déchets verts, bois flotté) dans l'optique d'une gestion durable de la forêt
- Petit éolien : regarder le potentiel de développement dans les couloirs de vent permanents voire dans les galeries souterraines
- Chaleur : repérer les potentiels de récupération de la chaleur fatale dans les entreprises (TRIMET et eaux tunnels TELT)
- Méthanisation : travailler la valorisation du digestat du fait du problème d'épandage en Maurienne

Impliquer collectivités et citoyens dans la production d'énergie renouvelable

- Sensibiliser collectivités et citoyens grâce au partage d'expérience : organisation de réunions d'information
- Informer élus et citoyens sur les différents montages juridiques possibles de projets d'ENR
- Communiquer sur les initiatives menées sur le territoire, donner à voir ce qui se fait en Maurienne (plateforme de projets, lettre d'information...)
- Impulser un projet de centrale villageoise

Mobilisation des acteurs économiques

Bilan des 3 années TEPOS

L'absence d'une stratégie globale sur la mobilisation des entreprises :

- Le territoire ne disposait pas d'orientations stratégiques fortes permettant de recenser les acteurs, de définir leur potentiel d'action (MDE et ENR) et de mettre en place les dispositifs permettant de les accompagner.

Peu d'actions engagées à destination des entreprises :

- Thématique moins travaillée par le SPM alors que les acteurs économiques représentent une part importante des consommations du territoire
- Manque d'initiatives à destination des entreprises et des stations touristiques : exemple des plans de déplacement entreprises
- La CCI souhaite s'appuyer sur un relais territorial (point focal) pour relayer ses actions vers les entreprises

Quelques filières professionnelles soutenues malgré tout :

- Méthanisation : étude SIRTOMM en cours pour favoriser les projets
- Projet PV sur magasin SIVAV Arvan

Propositions d'actions pour TEPOS 2

En synthèse - 3 priorités identifiées

- **Proposer une stratégie d'accompagnement des entreprises autour de la transition énergétique** : Recenser les acteurs, identifier les potentiels et mettre en place un plan d'actions dédié aux acteurs économiques pour les inciter à agir (avec un travail sur la sensibilisation, en avec la CCI/CMA)
- **Mettre en place un accompagnement des agriculteurs autour des questions de transition énergétique** : Créer une cellule de travail dédiée à la mobilisation des agriculteurs sur de la TE
- **Mobiliser les acteurs du tourisme** : Proposer des animations et dispositifs TEPOS destinés aux acteurs du tourisme pour les inciter à développer des actions (MDE et ENR)

Stratégie spécifique de mobilisation des entreprises autour de la transition énergétique :

- Recenser les acteurs, identifier les potentiels et mettre en place un plan d'actions dédié aux acteurs économiques pour les inciter à agir
- Inciter les entreprises à réaliser des diagnostics énergétiques
- Organiser des ateliers thématiques avec la CCI ou la CMA (sensibilisation puis passage à l'action)

Sensibilisation des acteurs économiques grâce au partage d'expérience :

- Créer du lien avec les entreprises sur différentes thématiques : sobriété et efficacité énergétique, mobilité, ENR et économie circulaire
- Intervenir dans les entreprises auprès des directeurs et des salariés via des informations et formations
- Proposer aux acteurs économiques des retours d'expériences de projets menés dans d'autres territoires similaire (exemple Tarentaise sur l'agriculture)

Travail d'accompagnement des entreprises autour de la transition énergétique :

- Disposer d'un accompagnement technique pour les entreprises en demande
- Identifier les financements pour le développement de projets en entreprises

Communication et mobilisation à destination des agriculteurs :

- S'appuyer sur des relais importants comme la Chambre d'agriculture ou les groupements d'agriculteurs (GDA)
- S'assurer du potentiel lié à la méthanisation (notamment agricole) et proposer une aide technique face aux difficultés (problème lié à l'épandage)
- Inciter les agriculteurs à réaliser des diagnostics énergétiques

Accompagnement des agriculteurs dans leurs projets ENR :

- Identifier les ressources permettant aux agriculteurs de dépasser leurs difficultés sur les projets de méthanisation (épandage) ou de solaire PV (taille des installations, pas assez rentables).

Mobilisation des acteurs du tourisme :

- Intégrer la transition énergétique dans les animations avec les acteurs du tourisme pour favoriser le développement de « stations à énergie positive » (en faire un argument d'attractivité)
- Proposer aux acteurs des retours d'expériences concrets, à partager
- Favoriser la sensibilisation des clients des stations

Accompagnement technique des acteurs du tourisme :

- Proposer aux acteurs la réalisation de bilan GES ou diagnostics énergétiques à l'échelle de la station (exemple de Corbier, qui a ensuite lancé un plan de rénovation des hébergements)
- Inciter les propriétaires d'hébergements (collectifs) à réaliser des rénovations énergétiques dans les stations

Développement des ENR

- Récupération de chaleur fatale : Encourager les grosses entreprises (exemple de TRIMET) à se pencher sur cette technologie, en lien avec les EPCI et communes pour développer des projets de réseaux de chaleur
- Autoconsommation : mobilisation des entreprises autour des projets d'autoconsommation solaire.

Mobilité : renforcement des actions

- Encourager les entreprises à initier des plans de mobilité (anciennement PDE) pour le développement de nouvelles pratiques de mobilité chez les salariés (covoiturage, vélo, autostop...)
- Proposer le développement du télétravail, notamment en créant un tiers lieu (rôle à jouer pour le SPM et les EPCI)

Économie circulaire :

- Sensibiliser les entreprises via des bonnes pratiques et s'appuyer sur la Plateforme ACTIF de la CCI (qui vient d'être lancée) pour favoriser les projets d'écologie industrielle

Implication des communes et EPCI

Bilan des 3 années TEPOS

Méconnaissance du TEPOS :

- Loin des élus : la loi NOTRE a fortement mobilisé les élus sur ce mandat, leur laissant peu de temps pour s'impliquer sur le TEPOS pourtant important ; "manque de place" dans les ordres du jour des bureaux communautaire pour l'évoquer
- Loin des populations : outils "technocratiques", "non destiné" aux citoyens ? Pas de communication qui leur est destinée ?

TEPCV comme outils co-financier des projets, dynamise :

- Des projets impulsés par le TEPCV : rénovations de bâtiments, piscine et gendarmerie St Michel de Maurienne
- Mais cet outil est-il véritablement "nécessaire" car des projets sont sortis d'eux-mêmes : microcentrales, étude des eaux de l'Echaillon (pas de lien TEPOS)

Outil fédérateur à l'échelle vallée :

- Échelle vallée pertinente pour mutualiser, agglomérer des dynamiques, partager les expériences et méthodes, tout en laissant les projets se développer localement (communes ou EPCI)

- Mais le “faire connaître les projets existants sur le territoire” a été insuffisamment mis en œuvre

Les manques :

- Dimension sobriété énergétique peu traitée
- Identifier d'avantage les porteurs de projets, “qui doit agir” pour atteindre les résultats

Propositions d'actions pour TEPOS 2

En synthèse - 3 priorités identifiées

- ***Communiquer, donner de l'information pour convaincre les élus et citoyens du territoire de passer à l'action***
- ***Proposer des accompagnements neutres et gratuits afin d'orienter les acteurs du territoire vers des solutions efficaces et adaptées aux situations locales***
- ***Mutualiser les projets, les initiatives afin de favoriser le passage à l'opérationnel dans des conditions financières optimisées***

Communiquer et « donner envie »

- **Newsletter TEPOS** : communiquer sur les résultats, sur les projets accompagnés, les aides existantes, donner envie aux élus comme aux citoyens.

Accompagner et former les élus :

- Sensibiliser et former les élus aux enjeux du TEPOS. Transmettre des éléments de connaissances et de compréhension pour leur permettre d'injecter le TEPOS dans les programmes municipaux.
- Faire connaître les possibilités d'actions par les communes ou EPCI, présenter les gisements locaux, estimer les retombées potentielles pour la collectivité, faire émerger des projets.
- Les orienter et les accompagner lors d'approche par des entreprises privées souhaitant exploiter une ressource d'ENR

Sensibiliser et orienter les citoyens :

- **Sensibiliser** car attentes sociétales parfois loin des objectifs du TEPOS
- Accompagner les habitants par une **structure ressource** neutre et indépendante (à l'inverse des infos et solutions techniques orientées qu'ils reçoivent aujourd'hui des entreprises) : ex développer cadastre solaire, maison de l'habitat...
- **Opérations “coup de poing”** (aides financières ciblées) pour inciter et donner envie
- Proposer **budget citoyen** avec des communications ciblées

Fédérer pour mutualiser des investissements

- Les élus : fédérer pour mieux gérer globalement une ressource convoitée (ex petit hydro) par un appel d'offre global ? Mutualiser des investissements (ENR comme réhab) par des groupements de commande entre collectivités
- Les socio pro (ex des agriculteurs) : proposer études visant à mutualiser certains équipements (par ex la chaleur récupérée lors du refroidissement du lait permettrait de chauffer l'eau nécessaire pour laver les équipements)

Ingénierie Maurienne à renforcer

- Pour pallier le manque dans certaines EPCI ou communes
- Tableau de bord sur le “qui fait quoi” pour orienter les acteurs

ANNEXE 3

Délibérations des EPCIs et du Syndicat du Pays de Maurienne

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

13 MARS 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL ^{REÇU}*- Séance du 25 février 2020 -*

Le vingt cinq février deux mille vingt, le Comité Syndical s'est réuni salle des échos, Hermillon, La Tour en Maurienne sous la présidence de Monsieur Yves DURBET.

Délégués titulaires présents : Mesdames PION L. – DUPENLOUP J. – CHOMAZ J. – VERNEY S. -
Messieurs GENON H. - DEMONNAZ J. - LOISEL Y. – MELLAN L. – FARGEAS B. – DURIEUX
G. – MALBURET M. - ARNOUX R. – PROVOST P. – CHAMPEMONT D. – CHARVOZ PM. –
MARGUERON JP. – JACON D. – TOURNABIEN M. – BOCHET H. - REYNAUD JM. –
VAILLAUT E. – BALMAIN JP. – BACHALARD JP. – GILLOUX JL. – ALBRIEUX A. -
GALLIOZ JM. – RAFFIN JC. – ARNOUX J. – MARNEZY A. – VALLERIX P. – BUTTARD JM. –
BOUGON JL. – BECT St. -

Délégués titulaires excusés : Messieurs TRUCHET R. – CIMAZ J. -

Délégués suppléants présents : Mesdames BAZIN J. – BUFFAZ B. -
Messieurs CECILLE J. – BAUDIN Ph. – ROUGEAUX P. – WEIGERT P. -

Délégués suppléants excusés : Madame COVAREL D. -

Monsieur RAMBAUD B. -

Procurations : Monsieur Philippe GIRARD à Monsieur Roger ARNOUX
Monsieur Bernard COVAREL à Monsieur Yves DURBET
Madame Annick FONTAINE à Monsieur Jean-Michel GALLIOZ
Madame Sabine CHEVALLIER à Monsieur Jean-Claude RAFFIN
Monsieur François CHEMIN à Monsieur Jean-Marc BUTTARD

Date de la convocation : 17 février 2020

Membres en exercice : 56 **Présents** : 40 **votants** : 45

Objet : Candidature TEPOS N°2

Monsieur Le Président rappelle que lors de sa séance du 8 juillet 2016, le Comité Syndical du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a validé la décision d'engager le territoire dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS (Territoire à Energie Positive), opération par ailleurs inscrite au Contrat Territorial Maurienne dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020/démarche Grand Chantier Lyon-Turin.

La candidature a été déposée à la fin de l'année 2016 et le territoire a été labellisé TEPOS en janvier 2017 pour cette première période d'amorçage, offrant des moyens supplémentaires en matière d'animation territoriale.

L'aide à l'investissement apportée dans le cadre de l'appel à projets TEPCV a permis de soutenir et renforcer cette démarche sur cette première période. Neuf collectivités de Maurienne (2 Communautés de Communes, 2 Syndicats Mixtes et 5 communes) ont ainsi été lauréates de cet appel à projets et ont signé le 30 décembre 2016 une convention portant attribution d'une enveloppe Spéciale Transition Energétique d'un montant de près d'1.2 millions d'euros. Cette convention a pris fin au 31 décembre 2019.

Au regard des actions entreprises par les acteurs du territoire au cours de cette première période d'amorçage du TEPOS-CV, l'ensemble des EPCI de Maurienne a délibéré en faveur d'une poursuite de la démarche en TEPOS 2 et du dépôt d'une candidature auprès de la Région Auvergne Rhône

Alpes et de l'ADEME. Ainsi l'ambition TEPOS 2050 de la Maurienne sera réaffirmée et cette nouvelle candidature constituera le fil rouge de la stratégie énergétique du territoire.

La dynamique TEPOS 2 du territoire s'organise autour de 4 axes prioritaires qui constituent la trame du plan d'actions :

- la gouvernance, avec une implication renforcée des EPCI et des citoyens
- la rénovation de l'habitat privé et public comprenant la mise en place d'un service d'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.
- le développement des énergies renouvelables et de récupération avec la participation à la constitution d'une structure de portage de projets et l'installation de centrales solaires
- la mobilité visant la réduction du recours à la voiture individuelle et le développement de la mobilité douce.

Deux axes complémentaires dits « optionnels » ont été retenus :

- Ressources / Economie circulaire par la poursuite des actions en faveur des circuits courts notamment alimentaires
- La mobilisation des acteurs économiques en se faisant notamment le relais des actions entreprises par les chambres consulaires.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **approuve** le dépôt d'un dossier de candidature TEPOS 2 auprès de la Région AURA et de l'ADEME
- **autorise** le Président à signer tout acte afférent à la candidature TEPOS 2
- **autorise** le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des différents partenaires de cette démarche (ADEME, ANAH, Etat, Département de la Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, Union Européenne).

Le Président,
Yves DURBET



L'an DEUX MIL DIX NEUF et le 6 novembre 2019, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à VALLOIRE sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc,

Il était composé de : ALBRIEUX Alexandre, ALBRIEUX Jean-Luc, ASTIER Cécile, BAUDIN Philippe, BERNARD Jean-Marc, BERNARD Jean-Pierre, BOIS Marie-Thérèse, DEGLI ESPOSTI Brigitte, EXCOFFIER Bernard, GALLIOZ Jean-Michel, GILLOUX Jean-Louis, JOET Christian, MANCUSO Gaéтан, MAZZOTTA Noelle, PERRET Aimé, SAYETTAT Paul, ROUGEAUX Jean-Pierre, ROUGET Jean-Claude

Absents : PRAT Jacques - CLEMENT Guy Laurence

Pouvoirs :

Jean-Pierre BACHALARD à Jean-Pierre BERNARD

Loïc BOIS à Paul SAYETTAT

Sylvie BOUILLARD FREULARD à Jean-Luc ALBRIEUX

Stéphanie FEUTRIER à Jean-Pierre ROUGEAUX

Orlane GIGANTE à Cécile ASTIER

Isabelle SAINTIER à Jean-Marc BERNARD

Armelle SALOMON MASCIA à Gaéтан MANCUSO

Objet : ENGAGEMENT DEMARCHE TEPOS 2

Après présentation par Madame Julie RAUX du SPM du bilan des actions inscrites dans le programme TEPOS 1 (Territoire à Energie Positive), qui a permis pour la CCMG l'acquisition des équipements vélos, VAE, bornes de recharge etc..., il convient que le conseil communautaire se prononce sur un renouvellement de la candidature du Pays de Maurienne au titre de TEPOS 2.

Ce nouveau programme doit répondre à :

- 4 objectifs sur quatre briques obligatoires : gouvernance, bâtiment, énergies renouvelables, mobilité/transport
- 3 objectifs sur une brique optionnelle (bonus pour la brique économie circulaire)

Pour l'élaboration de ce nouveau programme, une concertation avec tous les acteurs du territoire sera mise en œuvre. La candidature devra être écrite courant décembre pour un dépôt envisagé début janvier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- SE PRONONCE favorablement pour l'engagement d'un nouveau programme TEPOS.
- DESIGNER Messieurs ROUGEAUX Jean-Pierre, MANCUSO Gaéтан comme titulaires et BERNARD Jean-Marc comme suppléant, référents de la CCMG

Adopté : UNANIMITE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre figurent les signatures.

Le Président,

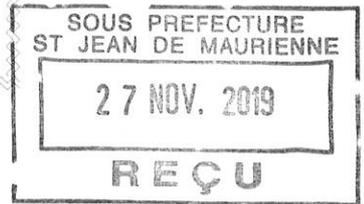


Jean-Marc BERNARD



94/2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Date de convocation
Le 18 novembre 2019

L'an DEUX MIL DIX NEUF
Le **VINGT CINQ NOVEMBRE**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
St Etienne de Cuines sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE

Nombre de délégués
. en exercice : **31**
. présents : **24**
. votants : **28**

Présents : Mesdames BIGNARDI, BERTRAND, CHEVALLIER, CLEMENT, COMBET BLANC, CORVAL, DUPENLOUP, PERNET PION et Messieurs ARNOUX, BAUDIN, BONNIVARD, BORDON, BOST, CHENE, DURIEUX, GIRARD, GONTHIER, GOYET, JAL, JAMEN, LAZZARO, POUCHOULIN, ROCHETTE.

Absents excusés :
Josiane BRIGATTI-SON procuration à Christian ROCHETTE
Sandrine DAUTIEE procuration à Gérald DURIEUX
Claude ANDRE procuration à Michèle CLEMENT
Marcel LAMOTTE procuration à Corinne CORVAL

Absents excusés :
Laurence DIERNAZ
Robert COHENDET

Absent :
Claude BERARD

OBJET : CANDIDATURE TEPOS 2 DU TERRITOIRE DE MAURIENNE

Le Syndicat du Pays de Maurienne présente le bilan de TEPOS 1 du Territoire Maurienne et informe l'assemblée qu'une candidature à un TEPOS 2 est envisagée.

Le Président sollicite l'accord de l'assemblée afin d'émettre un avis favorable à cette candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à une candidature à TEPOS 2 du Territoire Maurienne porté par le Syndicat du Pays de Maurienne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE

La 4C
Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
45 route de la Combe - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64 - Fax : 04 79 59 40 79
Mail : comcomcc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>

Nombre de Membres : L'an deux mil dix neuf
En exercice : 26 et le quatre décembre à dix-neuf heures
Présents : 18 Le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement
Votants : 18 convoqué par le Président, Monsieur Hervé GENON,
Contre : 0 – Pour : 18 s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes
Abstention : 0

Date de convocation : *Présents* : Mrs GENON – BUET – REFFET – GADROY LEGENVRE
29 novembre 2019 BOUVIER Alain – MELLIER – RICO – DEMONNAZ – CANOT
- DI BENEDETTO – BODELET - MICHELLAND
Mmes BAZIN – CHOURGNOZ – JOGUET - BOUZON –
DAUDIN – CHULZ

SOUS-PREFECTURE
ST JEAN DE MAURIENNE

20 JAN. 2020

REÇU

Absents : Mrs SAINT-GERMAIN – BOUVIER Jean – FARGEAS –
MELLAN – PITTON – CHAPUIS – CONTI - Mme BUGNON

OBJET : TEPOS – POURSUITE DE LA DEMARCHE POUR LA SECONDE PERIODE

Monsieur le président rappelle que depuis la fin de l'année 2016, la Maurienne a été labellisée TEPOS-CV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) par l'Etat, la Région et l'ADEME. L'objectif de cette démarche vise à réduire les consommations énergétiques du territoire par la sobriété et l'efficacité énergétique et de les couvrir entièrement par les énergies renouvelables locales d'ici 2050

Il précise qu'après un rappel de l'ambition TEPOS Maurienne, Julie Raux, chargée de mission du Syndicat du Pays de Maurienne présentera une première évaluation de cette démarche sur ces trois dernières années et engagera la discussion sur son renouvellement. Le conseil communautaire est amené à délibérer sur la poursuite de la démarche pour la seconde période.

Monsieur le président laisse la parole à Julie RAUX, chargée de mission pour l'animation TEPOS (Territoire à énergie positive).

Démarche TEPOS :

Cette dernière rappelle que le Pays de Maurienne est reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par la Région, l'Etat et l'Ademe suite à un appel à projet dont il a été lauréat fin décembre 2016. Ce label est la reconnaissance de la stratégie énergétique du territoire et de son engagement pour atteindre d'ici 2050 les objectifs ambitieux de :

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Valoriser les ressources locales
- Réduire la facture énergétique du territoire : calculer en fonction de la consommation annuelle : 862 GWh.

Elle présente les dépenses énergétiques annuelles (182 M€) par secteurs d'activités : transport (29 %), résidentiel (30 %), industrie (28%), tertiaire (11 %) et l'agriculture (2 %).

La démarche TEPOS permet d'obtenir une subvention pour l'étude et l'animation ainsi qu'un accompagnement dans le cadre du réseau Région TEPOS.

Stratégie TEPOS : Julie RAUX présente la stratégie TEPOS qui consiste à

- Structurer et développer les solutions de mobilité,
- Améliorer la performance énergétique du parc bâti
- Permettre aux acteurs d'être sobres en énergie.
- Développer les énergies renouvelables dont le bois

BILAN QUALITATIF DE LA PERIODE 1 DE LA DEMARCHE TEPOS :

BRIQUE 1 : Gouvernance

Un pilotage politique constitué d'un comité de pilotage avec en son sein les présidents des intercommunalités, des vice-présidents des intercommunalités, du Syndicat de Pays de Maurienne (SPM), d'un référent par communauté de communes.

Julie RAUX souligne la difficulté à mobiliser les intercommunalités.

L'animation est assurée par des moyens internes au SPM : Julie RAUX (0.8 ETP) + le chargé de mission SCOT.

BRIQUE 2 : Bâtiment

Le SDES réalise des diagnostics afin de mettre en place des actions permettant d'améliorer l'isolation.

Concernant le résidentiel privé, les plans d'actions ont permis la rénovation de deux rénovations volontaires.

L'objectif en chiffre du PIG est de

- 90 rénovations énergétiques sur trois ans
- 45 logements sur trois ans
- SLIME : 30 ménages par an

Le Partenariat avec EIE a permis de

- Signer une convention de partenariat pour un PLH (Programme Local de l'Habitat – dont les objectifs sont de valoriser le territoire et répondre aux besoins en logement pour les habitants).
- Signer une convention avec le SPM pour l'analyse technique des dossiers TEPCV

L'installation d'un PTRE (Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique)

- La Maison de l'habitat existe depuis 2018
- Lancement d'une PTRE en 2020 en articulation avec la maison de l'habitat.

BRIQUE 3 : Energies renouvelables

Le pilotage

- Une étude du potentiel ENR menée par l'AXENNE en 2016
- Deux nouveaux réseaux de chaleur à St Julien Montdenis et Modane.

ENR Thermique :

- Bio-énergie
- Géothermie : réalisation d'un PAC sur le parc Alp'Arc

ENR Solaire :

- Solaire PV
- Hydroélectricité
- Eolien : territoire peut favorable à l'éolien

Méthanisation :

- A l'étude : boues des stations d'épuration.

BRIQUE 4 : Mobilité transports

Stratégie mobilité :

- Diagnostic des enjeux du plan mobilité

Transport collectif :

- Autostop organisé
- PDIE (Plan de Déplacement Inter Etablissements)

Mobilité douce :

- Plan vélo
- Information et promotion : 1^{er} festival du vélo 29 et 30 juin 2019

Nouvelles carburations :

- Véhicules électriques : action TEPCV – 8 nouvelles bornes (2018-2019)
- Hydrogène : candidature Maurienne H2 à relancer

BRIQUE 5 : Urbanisme et aménagement

Intégration de l'énergie :

- Croisement entre énergie et urbanisme
- Ambition d'un SCOT Tepos compatible

BRIQUE 6 : Ressources – économie circulaire

Rôle des collectivités :

- Achat responsable

Gestion des déchets :

- Sensibilisation et actions : nombreuses actions de compostage.

BRIQUE 7 : Acteurs économiques

Industrie et services :

- Mobilité des entreprises
- Mobilité des pôles d'expertise

Agriculteurs

ECHANGES SUR LE RENOUELEMENT TEPOS

Equipement vélo : les conseillers communautaires soulignent que les tarifs pratiqués pour la location des vélos sur le Territoire Porte de Maurienne paraissent trop élevés pour pouvoir attirer plus de pratiquants.

Julie Raux déclare que les tarifs proposés sont les mêmes pour toute la vallée. Il est difficile de proposer différents tarifs selon les territoires quand il y a une régie de recettes au niveau de la vallée. De plus, si les tarifs étaient trop bas les professionnels pourraient s'en plaindre.

Elle souligne que paradoxalement, le territoire porte de Maurienne est celui dont les VAE sont les plus utilisés.

Le Président Hervé GENON regrette le fait qu'aucun contrat de maintenance n'ait été prévu. Julie RAUX informe qu'en février une réunion concernant précisément le sujet va être calée.

- Le conseil communautaire, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré,

APPROUVE la poursuite de la démarche pour la seconde période

AUTORISE le Président à signer tout document et faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois et an susdits.

**Le Président,
Hervé GENON**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE DE MAURIENNE
SAVOIE
73 Grande rue - 73220 AIGUEBELLE
Tél: 04 79 44 31 61
communautedecommunes@portedemaurienne.eu

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 février 2020

Le TROIS FÉVRIER DEUX MILLE VINGT, à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni à la salle « Diamant » à Saint-Julien-Montdenis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON, Président.

Membres présents : Jean-Paul MARGUERON, Pierre-Marie CHARVOZ, Philippe GEORGES, Dominique JACON, Lucie DI CANDIDO, Michel BONARD, Jean-Claude PETTIGIANI, Marie LAURENT, Marie-Christine GUERIN, Ségolène BRUN, Philippe ROLLET, Jacky ROL, Marc TOURNABIEN, Franck LEFEVRE, Evelyne LESIEUR, Corinne COLLOMBET, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Claude CARRAZ, Bernard COVAREL, Pascal DOMPNIER, Yves DURBET, Colette CHARVIN, Gabriel COSTE, Gilbert DERRIER, Michel CROSAZ, Jean-Michel REYNAUD.

Membres absents : Sandrine TESTON (procuration Philippe GEORGES), Georges NAGI, Daniel MEINDRE (procuration Marie LAURENT), Françoise MEOLI (procuration Jean-Claude PETTIGIANI), Françoise COSTA (procuration Philippe ROLLET), Daniel DA COSTA, Valérie DENIS, Georges RICCIO (procuration Maurice CATTELAN), Sophie VERNEY (procuration Claude CARRAZ), Danielle BOCHET, Philippe FALQUET (procuration Jean-Paul MARGUERON), Anne CHEVALLIER (procuration Yves DURBET), Marc PICTON (procuration Colette CHARVIN), Jean DIDIER, Robert BALMAIN, Pascal SIBUE.

Secrétaire de séance : Ségolène BRUN

Date convocation : 28 janvier 2020

Conseillers en exercice : 43

Présents : 27

Votants : 36

Délibération n°20200203_5A

HABITAT – RENOUELEMENT DE L'ENGAGEMENT DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE POUR UNE DÉMARCHE TEPOS 2 DU TERRITOIRE MAURIENNE

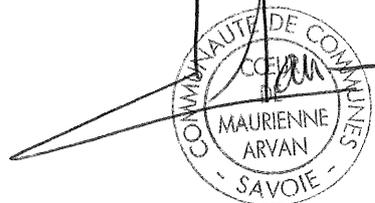
Le Syndicat du Pays de Maurienne a présenté le bilan de TEPOS 1 du Territoire Maurienne lors du bureau communautaire du 16 janvier 2020 et informé d'une démarche de renouvellement de l'engagement d'un TEPOS 2.

Monsieur le Président sollicite l'Assemblée afin d'émettre un avis à cette candidature.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ÉMET** un avis favorable à une candidature à TEPOS 2 du Territoire Maurienne porté par le Syndicat du Pays de Maurienne.

Le Président,
Jean-Paul MARGUERON



Modane le 3 juin 2020

Syndicat du Pays de Maurienne
Yves DURBET, Président
Ancien Evêché – Entrée nord
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Suivi du dossier :
Anne GUICHANE
Pôle développement - projets
a.guichane@cchmv.fr / 04 79 05 10 54

Objet : TEPOS 2 – Engagement de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise

Monsieur le Président,

RECU LE

10 JUIN 2020

La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise est engagée aux côtés des autres collectivités territoriales et du Syndicat du Pays de Maurienne pour assurer un avenir meilleur aux générations futures.

A ce titre, vous avez pu compter sur notre engagement lors du premier programme TEPOS.

Le bilan de ce programme a été effectué en conseil communautaire en décembre 2019 par Julie RAUX, et les perspectives pour un 2^{ème} programme ont été esquissées :

- La volonté de rapprocher nos structures pour l'optimisation du pilotage de cette démarche ;
- La déclinaison opérationnelle d'objectifs stratégiques répondant aux quatre briques obligatoires gouvernance, bâtiments, énergies renouvelables, mobilité/transport ;
- Le choix d'une brique optionnelle.

Sur ces bases, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise a décidé de poursuivre son engagement pour œuvrer à l'objectif de faire de la Maurienne un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, et donc de s'associer au programme TEPOS 2.

Pour mettre en place ce programme, mes services, et notamment Anne GUICHANE (a.guichane@cchmv.fr / 04 79 05 10 54), référente sur ce sujet, sont à votre entière disposition.

Veillez agréer, monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Christian SIMON, Président
Communauté de communes
Haute Maurienne Vanoise

